



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le vendredi 16 avril 2021 — Vol. 45 N° 86

Interpellation : Les difficultés du gouvernement caquiste à livrer des services, notamment des soins de santé et l'absence de mesures structurantes dans le budget 2021-2022 pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission de l'économie et du travail

Le vendredi 16 avril 2021 — Vol. 45 N° 86

Table des matières

Exposé du sujet M. Monsef Derraji	1
Réponse du ministre M. Jean Boulet	3
Argumentation	4
Conclusions M. Jean Boulet M. Monsef Derraji	16 16 17

Autres intervenants

Mme Marie-Claude Nichols, présidente suppléante

M. Jean-Bernard Émond

Mme Joëlle Boutin

M. Alexandre Leduc

M. Mario Asselin

Mme Méganne Perry Mélançon

Le vendredi 16 avril 2021 — Vol. 45 N° 86

Interpellation : Les difficultés du gouvernement caquiste à livrer des services, notamment des soins de santé et l'absence de mesures structurantes dans le budget 2021-2022 pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre

(Dix heures)

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

Alors, la commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Nelligan au ministre des Finances sur le sujet suivant, soit les difficultés du gouvernement caquiste à livrer des services, notamment des soins de santé et l'absence de mesures structurantes dans le budget 2021-2022 pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Chassé (Châteauguay) est remplacée par M. Asselin (Vanier-Les Rivières); Mme Dansereau (Verchères), par M. Émond (Richelieu); Mme Richard (Duplessis), par Mme Perry Mélançon (Gaspé).

La Présidente (Mme Nichols) : Merci. Je comprends qu'il y a entente afin que le deuxième groupe d'opposition intervienne lors de la troisième série d'interventions et que le troisième groupe d'opposition intervienne lors de la cinquième série d'interventions.

Alors, si tout le monde est prêt, nous allons commencer cette interpellation. Nous débutons par les déclarations d'ouverture. M. le député de Nelligan, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Monsef Derraji

M. Derraji : O.K., merci, Mme la Présidente. C'est parce que je n'ai pas compris le partage du temps ou... Je ne sais pas s'il y avait une entente. Il y avait une entente déjà?

La Présidente (Mme Nichols) : Oui, il y avait une entente, puis c'était au niveau de l'ordre des interventions.

M. Derraji : Ah! O.K., O.K., c'est bon. Bon, donc, merci, Mme la Présidente. Donc, très heureux de prendre la parole aujourd'hui par rapport à un enjeu qui est extrêmement important, vous l'avez très bien mentionné au début, c'est une interpellation de notre formation politique au ministre des Finances sur le sujet : Les difficultés du gouvernement caquiste à livrer des services, notamment des soins de santé et l'absence de mesures structurantes dans le budget 2021-2022 pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre.

Et je suis très content d'avoir mon vis-à-vis au niveau de l'emploi et du travail qui va agir aujourd'hui et avec qui j'entretiens de très bonnes relations cordiales, parfois plus que cordiales. Donc, parfois, on se challenge. C'est très bien. C'est ça, le but. La population a besoin de voir des résultats, et le but de... qu'on se challenge, c'est pour avoir des résultats pour la population.

J'ai pas mal d'informations qui proviennent aussi du budget du gouvernement du Québec pour parler un peu de l'incohérence du gouvernement relativement à la pénurie de main-d'oeuvre, mais, de prime abord, Mme la Présidente, je vais mettre la table sur les faits. Les faits, c'est que, depuis plusieurs années... Et je peux dire que, dans une ancienne vie, j'ai pu collaborer à une stratégie nationale de main-d'oeuvre, que j'ai devant moi. Ça, c'est la stratégie 2018-2023, où on avait un plan à l'époque. Et je me souviens, Mme la Présidente, que le premier ministre du Québec avait déclaré qu'il n'y avait pas de problème de pénurie de main-d'oeuvre, mais plus une pénurie de postes vacants. Et, je dirais même, à un certain moment, au début de l'arrivée au pouvoir de la CAQ, on entendait beaucoup qu'il faut juste augmenter le salaire et créer des emplois payants, donc, la pénurie était plus au niveau des emplois payants, pour aller chercher l'écart avec l'Ontario.

Aujourd'hui, malheureusement, Mme la Présidente, trois ans plus tard du règne caquiste sur le gouvernement, on voit qu'on frappe le mur, et on frappe le mur dans plusieurs secteurs, parce que, pour moi, la stratégie de la gestion de la pénurie de main-d'oeuvre du gouvernement caquiste, c'est déshabiller Pierre pour habiller Paul, et c'est une démarche qui vise à faire migrer, hein, à faire migrer, une main-d'oeuvre d'un secteur à un autre.

Et je vous ai dit, au début, que je suis content que c'est le ministre de l'Emploi et du Travail qui est avec nous aujourd'hui, parce qu'il a travaillé fort, et je tiens à le reconnaître, à mettre en place des programmes, mais le problème, pourquoi je voulais aujourd'hui interpeler le ministre des Finances, c'est pour voir : Est-ce qu'on s'est donné les moyens réels pour répondre à la pénurie de main-d'oeuvre? Et j'ai plein d'exemples, je peux évoquer facilement... dans le budget, page D.43, la somme pour la petite enfance... à former rapidement 2 250 éducatrices qualifiées

pour répondre à la demande. Mais de quelle demande s'agit-il, la demande du ministre, avec sa planification, ou la demande du secteur?

Donc, Mme la Présidente, trois aspects, aujourd'hui, que je vais aborder avec le ministre. Premièrement, au niveau de la famille, nos éducatrices spécialisées... J'aimerais bien aussi m'entretenir avec lui sur l'éducation, le départ des profs. Nous avons un énorme problème pour combler des postes. Et j'espère que le gouvernement va avoir le courage et dire un jour qu'il y a un effet négatif de la maternelle quatre ans, parce qu'encore une fois je reviens à déshabiller Pierre pour habiller Paul, c'est que les éducatrices spécialisées, qu'est-ce que le gouvernement a créé, c'est un déplacement de main-d'œuvre pour en créer une pénurie ailleurs.

Mme la Présidente, est-ce que c'est normal? En pleine pandémie, on est presque au taux de chômage qu'avant même le début de la pandémie. Donc, quand on dit que ou quand on voit des associations patronales déclarer tout récemment : Même dans la région du ministre, la Mauricie, on refuse des contrats... Donc, quand une association patronale déclare aujourd'hui que la situation est catastrophique, ça, c'est la réalité. Quand j'ai le Conseil du patronat, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Fédération des chambres de commerce du Québec, les Manufacturiers exportateurs du Québec, les manufacturiers de la Mauricie, la région où le ministre est responsable... déclarent tous qu'il y a un problème de main-d'œuvre...

Et, le ministre, je sais qu'il va me parler de la requalification. Je sais qu'il va me parler de la formation. J'ai bien hâte d'avoir les résultats, combien on a requalifié, combien nous avons formé, mais, maintenant, Mme la Présidente, la demande que je vais formuler officiellement aujourd'hui, c'est que je demande au gouvernement caquiste de la transparence par rapport à la pénurie de main-d'œuvre. Au niveau du secteur privé, nous sommes chanceux de compter sur Statistique Canada et l'ensemble des associations patronales qui nous donnent le portrait juste de la pénurie par poste, par région et par secteur. Donc, on peut comprendre l'impact.

Et, rien que cette semaine, j'ai dû intervenir dans la région du ministre responsable de la Mauricie, le ministre de l'Emploi et du Travail. Il a eu la chance même de m'écouter à la radio. Il a même augmenté le volume, Mme la Présidente, parce qu'il a tellement aimé ma voix, et que je parle de sa région, parce que, dans sa région, Mme la Présidente, il y a des entrepreneurs, des manufacturiers qui ont commencé à avoir de la misère à livrer leurs contrats. Et vous savez c'est quoi, avoir de la misère de livrer des contrats? Ça veut dire que le donneur d'ordres va te donner une chance, deuxième, mais pas une troisième. Il va chercher un autre fournisseur ailleurs. Est-ce que c'est ce qu'on veut aujourd'hui en notre économie régionale? C'est ce genre de question que j'aimerais bien que le ministre va répondre.

La demande que je formule au niveau de la transparence, c'est que le gouvernement du Québec doit, dès maintenant, dévoiler publiquement le nombre de postes vacants par réseau. Je ne veux pas l'état d'équilibre, que je connais par cœur. D'ailleurs, je tiens à remercier les gens de la CPMT. J'ai l'état d'équilibre de 2018. C'est sous votre responsabilité, M. le ministre. Et j'ai eu l'occasion de connaître et de travailler de près avec les gens de la CPMT. J'ai l'état d'équilibre des 500 professions. Je l'ai depuis 2018.

Donc, je sais très bien l'état d'équilibre par région, par secteur, mais je n'ai pas de nombre. Le nombre, c'est ce qu'on souhaite avoir dans le secteur public, à savoir combien de postes nous manquent au niveau du secteur de la santé, de l'éducation, des familles, par trimestre. Je veux le nombre. Pourquoi, Mme la Présidente? Parce que, justement, on veut éviter de déshabiller Pierre pour habiller Paul et on veut savoir de la... avoir de la prévisibilité.

Ça veut dire quoi, de la prévisibilité, Mme la Présidente? C'est que, si ça nous prend des profs... Former un prof, ce n'est pas une affaire d'une année ou deux, ça nous prend de la planification. Est-ce que notre réseau de l'éducation est prêt à former des profs? Est-ce que notre réseau de l'éducation est prêt aussi à former que ça soit des préposés aux bénéficiaires, des infirmières, des infirmières cliniciennes, des infirmières auxiliaires?

La même chose au niveau de la famille. Est-ce que le fait de créer la maternelle quatre ans et avoir coûte que coûte l'objectif et l'obsession de répondre à une promesse électorale de créer la maternelle quatre ans, peu importe le prix de cette maternelle quatre ans, faire déplacer la main-d'œuvre qualifiée, des éducatrices spécialisées qui... Maintenant, on se ramasse à ce que plus de 50 000 personnes... 50 000 personnes qui n'arrivent pas à trouver une place en garderie et se ramassent maintenant à gérer leurs problèmes de gestion de temps et gérer leur travail.

Donc, Mme la Présidente, au courant des prochains blocs, j'avise le ministre que je vais avoir une discussion directe par secteur d'activité. Et mon but, aujourd'hui, c'est que le secteur public souffre aussi de la pénurie de main-d'œuvre, mais je m'attends à une transparence totale de la part du gouvernement et à un dévoilement clair et net du nombre de postes vacants, non comblés, par trimestre. Je sais que c'est difficile. On l'a par an, mais, si on veut vraiment être efficaces, Mme la Présidente, ça nous prend cette transparence pour pouvoir planifier la suite.

Si on doit agir au niveau de la formation, on va agir au niveau de la formation. Si on doit aller chercher les jeunes populations, les mêmes groupes, les mêmes groupes... D'ailleurs, le gouvernement a changé juste la forme, juste la forme, du document. Ça, c'est une autre proposition. En 2018, ça, c'est la proposition du gouvernement, les mêmes groupes. Le seul groupe qu'ils ont enlevé, Mme la Présidente, c'est quoi? C'est la diminution du taux de chômage. C'est normal, parce qu'on est en plein emploi.

Alors, Mme la Présidente, j'espère qu'au bout de cette discussion je vais avoir des réponses qui comptent pour le réseau de l'éducation, le réseau des familles, le réseau de la santé, mais aussi pour l'économie, parce que ça presse. Ça presse, Mme la Présidente, 150 000 postes disponibles, vacants, pour le secteur privé, et je ne sais pas... Je ne peux même pas compter ce que nous avons vu. C'est au-delà de 50 000 postes vacants au niveau du secteur public. Alors, Mme la Présidente... bien entamé mon échange avec M. le ministre par rapport au bloc que j'ai mentionné. Merci, Mme la Présidente.

• (10 h 10) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député de Nelligan. Maintenant, je vais céder la parole au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour une période de 10 minutes. M. le ministre.

Réponse du ministre

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais saluer les collègues, les collaborateurs et les membres des partis d'opposition, bien sûr, le collègue de Nelligan, qui fait une interpellation qui m'apparaît totalement pertinente. Évidemment, nous sommes au pouvoir depuis le 1er octobre 2018, et le phénomène de rareté et pénurie de main-d'oeuvre, il existe, il est annoncé depuis 2007, 2008, 2009. Il y a des économistes, des démographes qui écrivaient, dans *L'Actualité*, dans *La Presse*, que les entreprises allaient devoir freiner leur croissance, limiter leurs investissements, en raison d'une rareté de main-d'oeuvre, et ça, c'était un défi économique qui était fortement documenté. Et ce que le gouvernement précédent a fait, c'est de déposer une stratégie nationale sur la main-d'oeuvre, mais au mois de mai 2018. Donc, elle n'a jamais été mise en application.

Donc, le phénomène de pénurie de main-d'oeuvre, il n'a pas été traité à son mérite depuis que nous sommes dans ce contexte-là où il manque de travailleurs et travailleuses pour nos entreprises, et ça, c'est dans tous les secteurs d'activité. Dès notre élection, moi, j'ai été préoccupé par ce phénomène-là, puis on a mis en place un plan d'action qui est très clair.

Dans un premier temps, j'aimerais vous... parce que vous avez été là en même temps, vous avez constaté ce que La Grande Corvée avait engendré comme changement de paradigme. On avait 220 conseillers aux entreprises, dans notre ministère, qui sont devenus de véritables accompagnateurs d'entreprises qui avaient des défis de recrutement. Ce que mon collègue de Nelligan sait, c'est qu'il y a beaucoup de PME au Québec qui n'ont pas de département de ressources humaines, qui n'ont pas les ressources pour faire du recrutement de façon structurée, et les conseillers aux entreprises ont accompagné les entreprises et les ont aidées à répondre à leurs besoins de main-d'oeuvre.

La Grande Corvée 2.0 a suivi, et là on mettait un accent particulier sur l'intégration de toutes les clientèles au Québec qui ne sont pas suffisamment représentées dans le marché de l'emploi. On a souvent fait référence aux jeunes. L'indicateur socioéconomique qui est de plus en plus utilisé au sein des pays membres de l'OCDE, ce sont les NEEF, il y en a à peu près 200 000 au Québec, ni en emploi, ni aux études, ni en formation. On a négocié avec Ottawa le rapatriement de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, et on a lancé le mouvement Jeunes en emploi. Et il y a eu des appels d'offres. Il y a eu des investissements considérables pour aider les jeunes à répondre à nos besoins de main-d'oeuvre.

Les femmes, dans certains secteurs, sont sous-représentées. Je suis assez fier de dire qu'on a le taux d'emploi des femmes qui est à peu près le plus élevé au monde, puis grâce, notamment, à certains aspects de notre politique familiale et de notre filet social, les CPE, le RQAP, mais ça fait partie d'un des groupes dont on doit augmenter la présence, notamment dans le secteur de la construction.

Les personnes en situation de handicap. On a lancé une vaste stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap et répondre à des besoins phénoménaux. Puis je suis allé dans des entreprises. Il faut aller sur le terrain pour constater que des personnes qui ont des contraintes sévères à l'emploi font du travail de réception puis d'expédition souvent à côté de robots ou dans des entreprises qui sont fortement numérisées.

Les personnes immigrantes. On parlera un peu plus du Programme des travailleurs étrangers temporaires, où on essaie de l'assouplir, d'augmenter le nombre de postes qui donnent accès au traitement simplifié. Les personnes autochtones, les travailleurs expérimentés, vous connaissez les crédits que mon collègue aux Finances a annoncés l'année dernière. Ça donne de bons résultats, parce que le taux d'emploi dont nous avons hérité pour les personnes de 60-64 ans et 65-69 ans était anémique quand on se comparait, notamment, à l'Ontario. Les personnes judiciarisées, les prestataires d'aide sociale... On a diminué de près de 70 000 le nombre de personnes qui bénéficiaient de l'aide financière de dernier recours.

Le Plan d'action pour la main-d'oeuvre, qu'on a lancé le 23 septembre 2019 et dont on a fait grand état, il misait d'abord sur les clientèles québécoises de personnes qui sont ici et qu'on doit accompagner de façon personnalisée pour les aider à intégrer le marché de l'emploi. Ce plan d'action là, il a donné d'excellents résultats. Pour l'année 2019-2020, on a aidé 138 000 personnes à intégrer le marché de l'emploi.

Au quatrième trimestre, vous la connaissez, la photo, 148 000 postes vacants. La raison, vous le savez, la population, au Québec, vieillit à un rythme effarant, une des populations qui vieillit le plus rapidement à l'échelle internationale. Ça fait qu'à tous les mois il y a des nouveaux départs à la retraite. Les démographes anticipent 650 000, à peu près, départs à la retraite dans les cinq prochaines années, et, parallèlement, il y a création d'emplois.

Ça fait que c'est un défi qui va demeurer constant. Et je n'ai pas la prétention qu'on va régler ce phénomène-là en criant ciseaux. Il va falloir avoir un plan, bonifier notre plan, continuer à intégrer les clientèles pas suffisamment représentées dans le marché de l'emploi. Il va falloir s'assurer d'adapter, s'assurer que la formation soit adéquate avec les besoins concrets du marché du travail et augmenter la productivité.

Puis je vais revenir à la productivité, parce que ce n'est pas connu suffisamment, plusieurs disent... mais on est en action là-dessus, sur la productivité, ce qui n'avait pas été fait avant notre arrivée au pouvoir. On a des subventions salariales aux entreprises, 85 % du salaire jusqu'à concurrence d'un montant spécifique, pour la formation des salariés suite à l'acquisition de technologies numériques dans les entreprises ou la réorganisation du travail qui vise à accroître la productivité, parce que c'est un défi, chers collègues, la productivité. Au Québec, il n'y a que

25 % des entreprises dont les processus d'affaires sont complètement automatisés, alors que c'est près de 50 % aux États-Unis, 75 % en Allemagne. Comment on augmente la productivité, l'automatisation, l'intelligence artificielle, la robotisation, l'informatisation? On est là-dedans. Ça fait partie de notre Plan d'action pour la main-d'oeuvre.

• (10 h 20) •

Depuis le début de la pandémie, le PACME... Vous connaissez bien la Commission des partenaires du marché du travail. Puis j'apprécie beaucoup, d'ailleurs, puis je le réitère souvent, la collaboration que j'ai avec mes collègues d'Hochelaga-Maisonneuve et de Nelligan. Le programme d'actions concertées, là, ça a été fait en collaboration avec tous les acteurs du marché qui sont dans la Commission des partenaires du marché du travail : éducation, communautaire, syndicats, patrons. Le PACME, ça a permis d'aider 47 000 entreprises, soit par le volet collectif ou le volet individuel, 47 000 entreprises, pour maintenir le lien d'emploi des salariés non seulement stratégiques, mais qui ont besoin d'accroître leurs habiletés ou leurs qualifications. 245 442 travailleurs qui en ont profité. Le programme d'aide à la relance par la requalification, une des questions de mon collègue de Nelligan, il y a plus 13 000 personnes.

On ne déshabille pas un secteur ou des secteurs plus affectés par la pandémie pour en habiller d'autres. Les syndicats m'avaient prévenu de ça. C'est pour ça qu'il faut faire une distinction entre la requalification et le rehaussement des compétences. La requalification, ça permet à quelqu'un de se réorienter. Quelqu'un qui a fait l'objet d'un licenciement, dont une rupture définitive du lien d'emploi, peut se requalifier pour intégrer des secteurs qui sont en rareté de main-d'oeuvre : les technologies de l'information, la construction, la santé, l'enseignement. Les personnes qui font l'objet d'une mise à pied temporaire, donc, dans des secteurs plus affectés par la pandémie, on les aide à rehausser leurs compétences en leur versant une allocation de requalification pendant des formations de courte durée.

Je suis extrêmement fier que, collectivement, avec les partenaires, on se soit donné un programme d'aide à la relance qui répond véritablement à des besoins dans des secteurs qui sont cruciaux pour la relance économique, qu'on veut la plus inclusive et la plus durable possible. Merci, Mme la Présidente. J'aurais tant à échanger et à partager avec mes collègues. Merci.

La Présidente (Mme Nichols) : Vous aurez le temps, M. le ministre. Alors, merci de votre intervention.

Argumentation

Nous allons maintenant procéder en alternance aux interventions de cinq minutes selon la séquence suivante, soit un député de l'opposition, le ministre, un député du groupe formant le gouvernement et ainsi de suite. Alors, M. le député de Nelligan, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Donc, je vais aller au concret. Je ne sais pas si le ministre a avec lui le budget de son gouvernement. Je l'informe que je vais aborder la page D.43. C'est très simple, parce que, là, on va voir, Mme la Présidente, vraiment la déconnexion et le manque de vision. Et, encore une fois, je tiens à préciser que, mes questions, je les base beaucoup sur l'analyse du dernier budget, que nous avons qualifié, avec d'autres groupes, qu'il manque de vision sur plusieurs aspects, mais là je vais me limiter sur l'aspect de la famille, hein? M. le ministre, on va parler de la famille. Donc, on ne peut pas robotiser, malheureusement, les éducatrices. On ne peut pas rattraper le retard au niveau de la productivité des éducatrices. On ne peut pas agir avec les mêmes termes économiques, que je connais très bien, que vous avez utilisés. Donc là, je vous ramène sur un autre terrain, avec des faits.

Bon, votre gouvernement, page D.43, «former davantage d'éducatrices à la petite enfance», cette somme, la somme allouée dans le budget, qui est de l'ordre de 15 millions de dollars, va former 2 250 éducatrices. Les faits sont les suivants. La pénurie d'éducatrices qualifiées... L'Association québécoise des centres de la petite enfance estime qu'il manquera 10 000 éducatrices qualifiées d'ici 2024, 2024, si rien n'est fait. Le gouvernement n'a pas menti la donnée, et c'est pour cela... Tout à l'heure, M. le ministre, j'ai demandé, et je vais continuer à demander, à ce que votre ministère, ou le ministre, ou le gouvernement dévoile le portrait des postes vacants. Je pense que c'est une nécessité, c'est question de transparence. On ne peut pas continuer à naviguer dans le vide si on n'a pas le portrait des besoins par réseau.

Pour régler le problème, le gouvernement a modifié son règlement afin de diminuer le ratio d'éducatrices qualifiées en petite enfance. Le ratio est passé de deux éducatrices qualifiées sur trois, en tout temps, à un sur trois. Mettez-vous, Mme la Présidente, dans la peau d'un milieu où tu n'as même pas quelqu'un qui va s'occuper de ton enfant et les besoins de ton enfant parce qu'on a diminué le ratio des éducatrices, ça, là, c'est du jamais-vu.

30 mars 2021, le gouvernement dépose un projet en règlement pour poursuivre la diminution du nombre d'éducatrices en petite enfance qualifiées, nécessaires au-delà de la pandémie. La pénurie est telle que des services de garde doivent fermer.

25 janvier 2021, encore une fois, vous savez très bien que j'aime la Mauricie, Mme la Présidente, Mauricie—Centre-du-Québec, la région où, le ministre, il est responsable, plus de 100 garderies ont fermé leurs portes. Donc, j'espère que le ministre va avoir des réponses à cette région, parce qu'encore une fois, quand on parle d'économie, je sais très bien, les programmes au niveau du retard de la productivité, la robotisation, l'automatisation, là, on parle d'un autre secteur public qui souffre. Et ces gens-là, bien, on les enlève du marché du travail. Et, tout à l'heure, je vais finir avec la maternelle quatre ans et vous démontrer que la logique caquiste au niveau de la pénurie de main-d'oeuvre, c'est vraiment de déshabiller pour habiller quelqu'un d'autre.

23 octobre, la pénurie... En Mauricie, Mme la Présidente, 100 garderies ont fermé leurs portes depuis le début de la pandémie, selon l'alliance des intervenants en milieu familial, dont environ 80 en Mauricie. 23 octobre 2020, la pénurie de personnel force le CPE Vallée des loupiots, à Val-d'Or, a fermé deux groupes pour les deux semaines.

Lorsque la CAQ est arrivée au pouvoir, il y avait 8 000 places en milieu familial qui étaient disponibles, mais non occupées en raison du manque d'éducatrices. Depuis deux ans, ce chiffre a triplé. Il y avait, en août, 24 000 places non occupées par manque d'éducatrices en milieu familial. Nous pouvons supposer que ce nombre a déjà augmenté depuis le mois d'août. L'impact de la pénurie sur les familles depuis l'arrivée de la CAQ, la liste d'attente pour avoir une place en service de garde est passée de 42 000 enfants à 51 000 enfants. La réponse de la CAQ dans le budget : 2 250 éducatrices.

Donc, Mme la Présidente, quand j'entends le ministre parler du retard de la productivité, bien, déjà, on ne répond pas aux besoins de ces familles qui se ramassent avec des problèmes de manque d'éducatrices et manque de places, mais la CAQ continue son projet électoral de maternelle quatre ans. Et, pour trouver le personnel pour enseigner dans ces classes de maternelle quatre ans, le gouvernement est venu autoriser qu'une éducatrice qualifiée en petite enfance puisse venir enseigner.

Donc, quand je dis, tout à l'heure, Mme la Présidente, que le gouvernement déshabille Pierre pour habiller Paul, donc, on crée un problème ailleurs pour agir pour une promesse électorale de maternelles quatre ans. Ma question au ministre, elle est très simple. Comment il compte régler la pénurie d'éducatrices dans son réseau, surtout que son budget a manqué d'ambition? Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député de Nelligan. Alors, la parole est au ministre pour cinq minutes.

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. J'apprécie et je partage la préoccupation de mon collègue pour les éducateurs, éducatrices à la petite enfance. Quand j'ai fait ma tournée du Québec, partout, on me mentionnait qu'il y a de jeunes parents qui ne pouvaient pas revenir au travail parce qu'ils n'avaient pas accès à des services de garde. Il y a des régions où c'est plus aigu, puis moi, effectivement, je viens d'une région où le déficit, la rareté de main-d'oeuvre, dans ce secteur-là, il est particulièrement préoccupant. Puis j'apprécie aussi que mon collègue soulève ce point-là. Ça démontre à quel point ça nous préoccupe. La rareté de main-d'oeuvre, il faut constamment s'y attarder.

Il y a deux semaines... En fait, il faut que je remonte à il y a quelques mois, j'ai annoncé, dans la région de la Montérégie et dans la région de la Côte-Nord... On a fait des ententes avec des cégeps pour mettre en place des programmes de formation de courte durée dans des secteurs où ils sont en rareté de main-d'oeuvre. Et, les éducateurs, éducatrices, il y a des formations qui se donnent en accéléré ou en plus courte durée, mais en alternance travail-études, puis ça, on s'inspire des meilleures pratiques de formation à l'échelle internationale, et on assume le paiement d'une... Bien, il y a un incitatif financier qui est mis en place et dont bénéficient les étudiants, étudiantes pendant leurs études et pendant leur travail au sein, particulièrement, de centres à la petite enfance.

Ça a donné des résultats phénoménaux, au point où, il y a deux semaines... Puis vous connaissez bien ma région. Je vous inviterais à commenter, d'ailleurs, l'annonce qu'on a faite au collège Laflèche, à Trois-Rivières, avec 10 CPE qui sont disséminés partout dans la région de la Mauricie, qui vont bénéficier de ce qu'on appelle un COUD. Vous connaissez bien la CPMT. C'est des programmes de formation de courte durée dans des secteurs priorités, et ça en fait partie. Ça a été accueilli de façon extrêmement enthousiaste dans les milieux à la petite enfance pour aider à répondre à la rareté de main-d'oeuvre dans ce secteur-là.

Et je suis content de mentionner que, dans le budget... Quand on réfère à 2 250, restez attentifs. Puis il y a un décret à cet effet-là. Il y aura d'autres montants. Et j'ai une intention, collègue, de le faire partout où ce sera possible de le faire au Québec pour que toutes les régions du Québec puissent tirer avantage de ces programmes de formation là de courte durée en alternance travail-études. Puis c'est des programmes qui varient entre un an et 15 mois, donc... Et c'est des personnes qui sont en embauche ou sur le point d'être embauchés dans des CPE, donc ce sera bénéfique pour les CPE parce qu'ils bénéficient de l'expérience académique, si je peux m'exprimer ainsi, pendant les études. Et, pendant les études, par exemple au Collège Laflèche ou au collège X, Y ou Z, bien, ils bénéficient de l'expérience terrain de ces éducateurs, éducatrices-là. Ça fait que c'est vraiment une formule gagnant-gagnant qui va être... qui avait, d'ailleurs, été extrêmement bien accueillie dans les régions concernées, là, les régions de Côte-Nord et Montérégie.

Et sachez que c'est une sensibilité que nous avons constamment. Il faut s'occuper, mon collègue dirait, de nos tout-petits. Il faut permettre aux parents qui veulent réintégrer le marché de l'emploi, particulièrement dans un contexte de rareté de main-d'oeuvre, non seulement de savoir qu'on va accroître l'offre d'éducateurs et d'éducatrices à la petite enfance pour répondre, pas en totalité, à la demande, pas complètement aux besoins, mais on fait des grands pas en avant, on investit des sommes d'argent, on fait des partenariats avec la fédération des collèges, avec des collèges partout au Québec et avec des CPE, et ultimement pour leur permettre d'accroître les ratios auxquels faisait référence mon collègue de Nelligan.

Donc, on est, pour les familles, véritablement présents, et ça fait partie de notre plan. Merci, Mme la Présidente.

• (10 h 30) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre. Alors, je cède la parole au député de Richelieu pour cinq minutes.

M. Émond : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Content d'être avec vous ce matin pour cette interpellation. Salutations aussi aux collègues, bien entendu, et à l'ensemble des équipes qui nous accompagnent.

Et j'aimerais débiter, si vous le permettez, Mme la Présidente, en parlant un peu du personnel du système de la santé, des personnes tellement importantes, des femmes et des hommes qui travaillent très fort, qui travaillent toujours très fort, mais particulièrement depuis le début de la crise que nous traversons présentement. Et il y a un lien important, quand même, à faire entre le volet services en soins de santé et pénurie de main-d'oeuvre.

On l'a vu, durant la première vague de la pandémie de la COVID-19 qui a touché très durement nos CHSLD, le manque de préposés aux bénéficiaires dans les établissements a directement affecté les soins qu'on était en mesure d'offrir à nos aînés à ce moment-là. Et les Québécois, les Québécoises ont également compris que le résultat qui en découlait était en très grande partie attribuable à la réforme du système de santé du gouvernement précédent, qui, il faut bien le dire, a complètement déstabilisé le réseau à partir du terrain jusque dans les bureaux. Et malheureusement on a payé, collectivement, un lourd tribut durant la première vague.

Heureusement, Mme la Présidente, le gouvernement a réagi avec une précision chirurgicale, si je peux dire, et c'est une mesure que je salue particulièrement, et ça me rend très fier, comme adjoint au ministre de l'Éducation au volet de la formation professionnelle. Vous me voyez venir, Mme la Présidente, je parle bien sûr de la mise en place du programme de formation accélérée afin de faire en sorte de former des milliers de préposés aux bénéficiaires supplémentaires, en CHSLD, et de les mettre à contribution partout dans le réseau. Partout dans le réseau, bien, ça veut aussi dire dans la région du député de Nelligan, bien entendu, là, qui a, je me rends compte ce matin, beaucoup d'intérêt pour la Mauricie.

Mais c'est important de dire que le déploiement des préposés aux bénéficiaires issus de cette formation accélérée a aidé beaucoup, collectivement, la deuxième vague, nous a aidés. Et c'est un programme qui a été développé, Mme la Présidente, en trois semaines seulement. Et j'en profite pour souligner et féliciter l'effort incroyable des équipes, bien entendu, de l'Éducation, mais aussi de la Santé, qui ont fait preuve de beaucoup de flexibilité. Mon père aurait dit : Ils se sont virés sur un dix cents, très rapidement. Et ce qui en a découlé, c'est que dès l'été dernier, à la suite de la première cohorte de formation, c'est plus de 6 400 nouveaux préposés aux bénéficiaires qui ont ainsi rejoint le réseau de la santé pour offrir des services et des soins de manière durable.

D'ailleurs, grâce à ces ajouts, on peut le dire, je le répète, que la gestion de la pandémie dans nos CHSLD, lors de la deuxième vague, s'est relativement bien passée. Et il y a une deuxième cohorte, Mme la Présidente, une deuxième cohorte de formation qui a démarré, fin du mois de septembre, pour laquelle il était possible de s'inscrire jusqu'à la fin mars. Et, en date du 7 avril, c'est près de 1 300 nouveaux préposés qui avaient déjà terminé leur formation et qui ont joint les rangs du réseau. Donc, à ce jour, c'est déjà plus de 8 200 nouveaux préposés aux bénéficiaires qui offrent des soins aux Québécois. Et une statistique intéressante, Mme la Présidente : du nombre de préposés qui ont terminé cette formation, qui se sont engagés dans le réseau depuis neuf mois, on souligne un taux de rétention de 94,5 %. Alors, avec des chiffres comme ça, je pense qu'on peut dire que la campagne a été un succès.

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin, Mme la Présidente? Dans le budget 2021-2022, et j'avais l'occasion d'en parler hier avec le ministre des Finances, le gouvernement de la CAQ a alloué 93 millions de dollars supplémentaires afin, entre autres, de former et recruter davantage de main-d'oeuvre pour le réseau de la santé. Il y a aussi 60 millions pour financer des mesures qui permettent d'accroître le nombre de diplômés aux études supérieures, par exemple, en augmentant le nombre d'étudiants en médecine, en délocalisant les facultés de médecine sur le territoire québécois pour permettre de répartir la main-d'oeuvre médicale dans nos régions.

Alors, c'est un bref survol, Mme la Présidente, j'aurai l'occasion de revenir dans mon deuxième bloc. Tout ça pour vous dire que ce sont des mesures concrètes, structurantes que le gouvernement de la CAQ a mises en place pour régler le problème de la main-d'oeuvre dans notre système de santé. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Alors, nous allons débiter la deuxième série d'interventions, et je vais céder la parole au député de l'opposition officielle, le député de Nelligan, pour cinq minutes.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Je vais avoir l'occasion de parler de la santé un peu plus tard, donc, pour le collègue de Richelieu, je l'invite à me suivre dans le prochain bloc. Maintenant, je vais me concentrer sur l'éducation et sur les profs. J'apprécie, j'apprécie votre intervention et les éléments que vous avez mis sur la table.

Donc, au niveau de l'éducation. Le 23 octobre 2020 : «Des chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski ont établi que 14 % des professeurs songent à abandonner leur profession, soit une augmentation d'environ 10 % par rapport aux années précédentes.» Là, on parle de 2020. 2020, je pense, M. le ministre, que c'est la CAQ qui est au pouvoir.

29 janvier 2021 : «Le nombre de profs ayant démissionné n'a jamais été aussi élevé en cinq ans dans plusieurs centres de services scolaires, une tendance de fond que la pandémie semble avoir accélérée.» Je ne vais même pas parler sur les échanges avec le gouvernement, et vous avez vu comme moi, aujourd'hui, la menace de grève pour mardi prochain, parce qu'encore une fois le gouvernement traîne dans ses négociations avec les professeurs.

Le 13 août 2020, départs à la retraite anticipés, exemple concret au centre de services Marie-Victorin : 65 enseignants du centre de services scolaires Marie-Victorin ont quitté en retraite anticipée en 2019-2020. «Les départs anticipés se sont multipliés au cours des dernières années dans de nombreux établissements scolaires au Québec, la pandémie de la COVID aurait accentué le mouvement, selon certains experts.» Et vous avez vu, Mme la Présidente, j'en suis sûr et certain, dans votre comté, les profs vous interpellent. Nous avons vu l'impact de la COVID sur ces professionnels, ces professeurs : le départ à la retraite, la formation à distance, l'utilisation des nouvelles technologies, parfois des profs qui se retrouvent démunis en face d'une situation un peu complexe parce que l'absence des moyens technologiques... faire des formations. Et la situation, elle est tellement problématique qu'on voit maintenant que, certaines régions, il y a un manque de profs.

• (10 h 40) •

Le départ des professionnels de l'éducation, toujours, le 8 avril 2021 : «Les professionnels du secteur de l'éducation — primaire et secondaire — sont préoccupés par la dégradation de leur situation au sein du système scolaire et ils sont maintenant près de 50 % à envisager de quitter le secteur public pour se trouver un emploi dans le

privé, qui offre des conditions de travail plus avantageuses.» Il y a plusieurs, plusieurs citations et plusieurs articles qui démontrent l'ampleur, l'ampleur du départ des profs et l'impact sur le réseau de l'éducation.

Mme la Présidente, au début de mon intervention, j'ai demandé une chose très importante au gouvernement, c'est que le gouvernement, s'il veut avoir une meilleure prévisibilité, c'est qu'il dévoile le portrait des postes vacants au niveau du secteur de l'éducation et que ça soit rendu public, par trimestres, le nombre. On ne veut plus que ce soit par régions, dire : favorable, défavorable. Je ne pense pas que ce soit le rôle du législateur. Si je veux jouer bien mon rôle de questionner le gouvernement sur sa prévisibilité, sur le manque de postes ou de départs à la retraite, la demande en services en fonction de la démographie, je pense que nous sommes rendus là, au Québec, pour voir est-ce que le gouvernement planifie très bien les départs à la retraite, les formations des profs, les rendre disponibles. Tout à l'heure, le collègue de Richelieu me mentionne le programme du PAB, en trois mois. Oui, mais on ne peut pas former un prof en trois mois. On ne peut pas former un prof en trois mois. On ne peut pas former un prof en trois mois, ça prend des formations, ça prend des formations spécialisées. Donc, ce que je demande au gouvernement, c'est cette prévisibilité.

Donc, je réitère ma demande, comme je l'ai fait dans le premier bloc, au niveau de la famille, la même demande, je la répète au niveau de l'éducation, je demande au gouvernement caquiste de dévoiler, dorénavant, par trimestres, le portrait réel des postes vacants. Ce portrait réel des postes vacants dans le secteur de l'éducation, Mme la Présidente, va nous permettre de voir le portrait des départs à la retraite, va nous permettre de suivre les nouveaux diplômés, la formation, est-ce qu'elle suit les besoins futurs, la demande de services, aussi, en fonction de la démographie, par régions. C'est ça, pour moi, être transparent. C'est ça, pour moi, être prévisible. Et ce que je demande au ministre, c'est avoir une réponse, s'il trouve cette proposition très bonne et à quel moment il compte, son gouvernement, dévoiler ces chiffres et ces portraits. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. M. le ministre, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Boulet : Merci. J'aimerais, dans un premier temps, réitérer à mon collègue, je pense qu'on est constamment animés par un esprit de collaboration. Les chiffres concernant les postes vacants par secteurs d'activité, notamment l'éducation, moi, ces chiffres-là, je suis totalement d'accord à les partager, chiffres que je n'ai pas devant moi.

Mais vous savez que, le diagnostic, que vous connaissez bien, il y a une analyse des 500 métiers et professions et il y a une identification qui est faite en collaboration avec les comités sectoriels de main-d'oeuvre, avec les autres ministères, notamment Éducation, Enseignement supérieur, Économie et Innovation, groupes communautaires, et tout le monde fait des études — comme, en technologie de l'information, le comité sectoriel s'appelle TechnoCompétences — et on identifie le nombre de postes vacants par secteurs d'activité, ce que nous anticipons dans les prochaines années. Parce que le diagnostic, vous le savez, vous me mentionniez tout à l'heure que vous le connaissez depuis 2018, mais il est mis à jour constamment. Puis je l'ai publié, le dernier, je pense, au début du mois de mars, pour l'année 2020, et ça prévoit l'état d'équilibre de ces métiers, professions-là jusqu'en 2023. Puis il y en a 124, là, à peu près, là, qui sont en état de déficit léger ou de déficit, donc où on est en rareté de main-d'oeuvre. Puis, dans les postes relatifs au secteur de l'éducation, il y en a. Mais, dans ce diagnostic-là, vous avez déjà beaucoup d'informations.

Mais j'inviterais mon collègue à me l'exprimer par écrit. Les chiffres dont vous avez besoin, on les obtiendra soit de la Commission des partenaires du marché du travail, ou à mon secteur Emploi-Québec, de mon ministère, ou au ministère des Finances, ou, s'il y a de l'information fine... Puis, j'irais même au-delà de ça, bon, vous êtes le porte-parole de l'opposition officielle en travail et emploi, on devrait se faire des rencontres épisodiques pour que je partage ce que nous faisons, les résultats que ça donne, par exemple, en matière d'intégration, l'impact que ça a sur les taux d'emploi, le nombre de personnes qu'on réintègre au marché du travail, les mesures pour permettre une meilleure adéquation entre la formation, puis les besoins concrets du marché du travail, et la productivité, puis l'ensemble de notre plan d'action pour la main-d'oeuvre, puis la collaboration. On essaie de travailler le moins possible en silo, et je travaille beaucoup en collaboration avec mes collègues à l'Enseignement supérieur, à l'Éducation, au MIFI puis à l'Économie, Innovation. Ça fait que, ça, je suis totalement ouvert, et on pourra d'ailleurs voir comment ces chiffres-là peuvent nous aider à bonifier nos plans d'action pour lutter contre la rareté de main-d'oeuvre.

Ceci dit, il y a des éléments... Évidemment, on est en processus de négociation des renouvellements de convention collective, je ne veux pas m'immiscer dans la négociation. Je sais qu'il y a beaucoup de départs à la retraite, je sais qu'on a des défis pour accroître le nombre de personnes diplômées dans ces programmes-là, dans le secteur de l'éducation, on est en rareté de main-d'oeuvre, il faut valoriser ce que nous faisons. Ces professions-là, il y a des campagnes de valorisation pour intéresser les jeunes à étudier dans ces domaines-là, adapter... évidemment, accroître le taux de persévérance et de réussite des étudiants, parce qu'il y a des secteurs où le taux de diplomation, il est trop faible. Il y a des secteurs, je pensais aux technologies de l'information, où le taux de diplomation n'est que de 50 %, approximativement, dans les collèges et les universités.

Ça fait qu'il y a un effort à mettre pour accroître le taux de diplomation, pour intéresser nos jeunes et d'autres clientèles qui ont besoin de revenir au travail. Tu sais, quand on dit : Les ni en emploi, ni aux études, ni en formation, il y a un bassin phénoménal, puis la diversité des profils est extrêmement variée... Il y a un comité sectoriel pour les jeunes qui m'a déposé un rapport, si vous voulez l'avoir, sur le phénomène des NEEF, d'où ils proviennent, quel est leur profil, comment on peut raffiner notre stratégie visant à leur permettre un retour à l'école ou de réintégrer le marché de l'emploi. Ça me fera plaisir de continuer à échanger. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre. Vous êtes vraiment très discipliné relativement au temps qui vous est alloué, je vous en remercie. Alors, la parole est à vous, Mme la députée de Jean-Talon, pour cinq minutes.

Mme Boutin : Merci, Mme la Présidente. Je vais essayer, moi également, d'être disciplinée, même si ce n'est pas vraiment dans ma nature. J'aimerais premièrement commencer par saluer la bonne foi du ministre du Travail. Vraiment, vous faites preuve de transparence. Les oppositions, c'est ce qu'elles vous demandent, faire preuve de transparence, puis d'emblée vous dites que vous êtes prêt à partager les chiffres, tu sais, sur l'emploi, les taux d'emploi, puis je salue ça.

Et moi, j'aurais été curieuse de voir ces mêmes chiffres là, lors des coupures dans les années 2015-2018, les coupures qui ont eu lieu en éducation et en santé. J'ai fait quelques recherches, puis c'était quand même très difficile de trouver ces chiffres-là. Ceux qui me connaissent savent que j'aime bien les chiffres. C'est sûr qu'il y avait quelques articles qui parlaient qu'en éducation près de 300 postes de professionnels avaient été coupés. En santé, on parlait plus au niveau des gestionnaires en santé, je pense que c'était autour... on m'a dit l'information, mais il faudrait vérifier, 1 400. C'est ce qui a fait en sorte, entre autres, que, dans les CHSLD, en pleine pandémie, il a fallu réengager 400 gestionnaires pour, justement, offrir une meilleure gestion de la pandémie dans les CHSLD. Donc, moi, j'aurais été curieuse de connaître l'impact de l'austérité libérale sur la diminution ou les coupures d'emplois dans certains emplois stratégiques. Ça, c'était mon petit plaidoyer pour les chiffres.

Mais je suis quand même très heureuse de voir qu'un député libéral, le député de Nelligan, lève le drapeau et veut parler de... pénurie de main-d'oeuvre — excusez-moi, j'ai fait un petit lapsus — pénurie de main-d'oeuvre, pour vrai. Je suis un peu surprise, mais je suis vraiment très, très heureuse, parce que moi, j'ai fait deux campagnes électorales très rapprochées, en 2018 et 2019, et ai participé à quelques débats où la pénurie de main-d'oeuvre était un enjeu, parce que c'est vraiment un enjeu, dans la Capitale-Nationale, et on me regardait un petit peu comme une extraterrestre quand je soulevais, justement, les enjeux de pénurie de main-d'oeuvre dans certains secteurs clés. Le secteur des affaires, à Québec, là, je pense à Québec International, entre autres, la chambre de commerce, parlait de pénurie, levait des drapeaux : Aidez-nous, aidez-nous.

Juste pour le dire un petit peu, à Québec, il y a trois secteurs assez névralgiques où est-ce que la pénurie est vraiment importante. On parle de la santé, le nombre d'infirmières, c'est pour ça que je m'intéressais aux chiffres des coupures, parce que c'est sûr, quand on coupe des infirmières ou des gestionnaires, mais une infirmière, entre autres... Bien, c'est long à former, une infirmière, c'est trois ans, les professionnels en éducation, également, vous l'avez mentionné, le député de Nelligan l'a bien mentionné. Alors, quand on coupe dans des secteurs, il faut vraiment penser au futur, avoir une meilleure planification.

• (10 h 50) •

La pénurie de main-d'oeuvre, à Québec mais partout au Québec, c'était une pénurie qui était prévisible, dans les 10, 15 dernières années, on en parlait dans plusieurs secteurs. Juste concrètement parlant, là, tu sais, ce que ça veut dire, à Québec... Puis M. le ministre m'a accompagnée lors... en tout cas, notamment dans ma dernière campagne électorale, il a été très gentil, il est venu parce que je voulais lui parler de cet enjeu-là. Pour moi, l'enjeu de la pénurie de main-d'oeuvre, c'était l'enjeu numéro un à Québec. Et, même en pandémie, nous sommes près du plein emploi, donc imaginons quand on va avoir une reprise économique, on va retourner dans le même contexte.

Le secteur du commerce de détail, le secteur hôtelier, concrètement parlant, juste avant la pandémie, on avait des directeurs généraux qui faisaient des chambres d'hôtel, les nettoyer, parce qu'ils n'étaient plus capables d'engager, ces gens-là n'existaient juste pas. En TI, on a des compagnies absolument incroyables, à Québec, je pense à Levio, qui est dans mon comté, qui ont 800 employés et qui engagent massivement, notamment par l'immigration, mais qui ont besoin, justement, là, de travailleurs en TI, le plus possible. Et en santé, ça, c'est vraiment un enjeu, là, criant, là, j'en ai même discuté avec le P.D.G. du CIUSSS la semaine passée.

Donc, j'aimerais... Quand je faisais mes débats, en 2018, j'étais quand même surprise, parce que, le ministre l'a mentionné un petit peu, le précédent gouvernement avait déposé une stratégie pour la main-d'oeuvre, à quatre mois des élections, donc, effectivement, ils n'avaient pas eu le temps d'implanter cette stratégie-là, vraiment une stratégie qui était plus en réaction qu'en prévision, alors que c'était vraiment un enjeu qui était prévisible. Puis le point qui a été abordé, lors de ces débats-là et même par la suite, c'était vraiment plus une emphase sur l'immigration, alors que, pour pallier à la pénurie de l'emploi qu'on vit présentement, il y a plusieurs politiques qui sont mises en place, qui ont été mises en place, en partant, par le ministre du Travail. Donc, il a parlé de La Grande Corvée, on parle d'intégration des travailleurs, formation continue, tous les incitatifs pour intégrer les retraités, les gens qui ont des handicaps, les gens qui font partie des Premières Nations. On a un bassin incroyable, quand on pense aux Premières Nations, j'ai des chiffres devant moi, on a des centaines de milliers de personnes qui pourraient travailler. Et des mesures ont été mises en place dans le dernier budget... Oui, j'ai vu le temps, M. le député de... Et puis on a plusieurs mesures qui ont été mises en place et qui sont en train, justement, de porter fruit. Puis le ministre a vraiment une vision pour le futur pour pouvoir intégrer ces travailleurs-là.

Je vais pouvoir poursuivre avec des mesures concrètes dans mon prochain bloc, Mme la Présidente. Merci.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, Mme la députée de Jean-Talon. Alors, pour la troisième série d'interventions, je cède la parole au député d'Hochelaga-Maisonneuve pour cinq minutes.

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Bonjour à tout le monde, M. le ministre, chers collègues des différents partis. Il me fait plaisir d'être avec vous ce matin. Un sujet très vaste, plusieurs angles différents, je vais me concentrer sur celui de l'emploi, du travail. J'aimerais parler de la question de la construction, dans un instant, mais commencer rapidement par la pénurie d'emplois.

On a fait souvent référence... ou M. le ministre a fait référence, tantôt, à la question de la robotisation. C'est un enjeu que je trouve intéressant, sur lequel je me suis déjà penché, avant ma carrière politique, mais qui revient

systématiquement dans toutes les discussions alentour de la pénurie d'emplois. Mais je trouve que l'angle mort qui est souvent oublié, alentour de la discussion de la robotisation, c'est la question du salaire minimum.

Et on le vit, en ce moment, dans les épiceries, moi, j'en suis témoin, dans mon quartier d'Hochelaga-Maisonneuve, de plus en plus d'épiceries et de pharmacies bousculent les clients. Moi, j'haïs ça, là, les caisses autoservice, là, je trouve que je suis en train de donner du travail gratuit à l'entreprise en question, ça fait que je n'y vais jamais, jamais, jamais. Je me fais un point d'honneur de ne jamais y aller, je déteste ça, je veux parler à un humain. Et, de plus en plus, on nous pousse vers ces caisses-là, on essaie de ne pas avoir de préposés aux caisses ordinaires, où elles sont écrites «Fermé», puis ils attendent vraiment qu'on se tienne devant la caisse pendant deux minutes pour que quelqu'un se pointe.

Donc, cette robotisation-là qui se perçoit dans certains secteurs, à mon avis, l'angle mort de ça, c'est le salaire minimum. Puis M. le ministre le sait, ce n'est pas la première fois que j'en parle, si on avait un vrai salaire minimum décent, il n'y en aurait pas, de problème de pénurie d'emploi dans les secteurs à bas salaire. Les problèmes de pénurie d'emploi dans d'autres secteurs qui demandent de la grande formation, c'est un autre sujet. Mais ce n'est pas un sujet unique, la pénurie d'emploi. Et la question, dans les secteurs où il y a des bas salaires, si on avait un meilleur salaire minimum, je suis convaincu qu'on n'aurait pas besoin d'aller vers cette robotisation-là. Mais voilà pour l'aspect robotisation.

Je veux me concentrer, dans le temps qui me reste, sur la question de la construction, Mme la Présidente. J'ai déposé un projet de loi, pas plus tard qu'hier, en cette Chambre, parce qu'il y a un problème structurel dans l'industrie de la construction, particulièrement dans le régime du travail. Les patrons ont avantage à bloquer à la table de négo, à s'assurer que la convention collective se termine et à ralentir le plus possible la négo pour que plusieurs semaines, plusieurs mois se passent jusqu'à la complétion de la négociation collective, qui, dans les deux dernières négos, s'est terminée par une loi spéciale.

Le ministre a eu la chance de ne pas avoir à voter aucune loi spéciale, depuis le début de son mandat, et j'espère qu'il est heureux de ce bilan et qu'il veut garder ce bilan. Mais là, visiblement, un mur s'en vient, la troisième séquence d'une même histoire qu'on a entendue à plusieurs reprises est à nos portes. Et je pense que M. le ministre doit être conscient de ça et doit prendre la balle au bond et la perche que je lui tends pour agir et s'assurer de changer l'économie générale de ce régime-là qui fait en sorte que les patrons n'ont pas avantage à négocier et à régler.

Et il y a deux dispositions, dans mon projet de loi, qui viendraient corriger ce déséquilibre de rapport de force — hein, c'est ça, une négociation, c'est un rapport de force — il y a deux aspects, dans le régime du travail particulier de la construction, qui donnent un rapport de force beaucoup trop grand pour les patrons. Le premier, c'est le fait qu'il n'y a pas de disposition antiscab, de travailleurs illégaux de remplacement, en bon français, il n'y a pas de disposition antiscab, dans le régime particulier du travail, pour l'industrie de la construction. Ce qui est une aberration, parce que, pour tous les autres salariés sous juridiction québécoise, soit la vaste majorité des salariés au Québec, ils bénéficient de ça depuis les années 70. C'est un vieux débat, ça, Mme la Présidente, qu'on a réglé il y a des décennies. Je n'étais même pas né quand cette loi-là a été adoptée. Et tous les travailleurs au Québec en bénéficient, sous juridiction québécoise, sauf les travailleurs de l'industrie de la construction. Alors, quand il y a un conflit de travail, ce n'est pas grave, on peut faire rentrer du monde illégalement parce que ce n'est pas interdit dans le régime particulier du travail de la construction.

L'autre enjeu qui est très important aussi, c'est la rétroactivité salariale. J'en parlais à l'instant, il est nommément interdit dans la loi de permettre à ce qu'une convention collective qui serait signée plus tard puisse se rattacher à la fin de la convention précédente, alors que c'est la norme dans tous les autres secteurs syndiqués. À peu près l'entièreté des conventions collectives du Québec ont une clause qui dit : Bien, la prochaine convention se rattachera à la fin de celle qui est en cours. Et cette impossibilité-là de la lier, Mme la Présidente, ça fait en sorte que les patrons mettent le pied sur le frein pendant des mois, et des mois, et des mois et, pendant ce temps-là, le savent, qu'ils n'auront pas à payer une rétroactivité salariale. Parce qu'ils le savent qu'à un moment donné, bien, les salariés n'auront pas le choix de déclencher des moyens de pression, la grève. Le gouvernement ne voudra pas qu'il y ait une grève dans l'industrie de la construction, un secteur fondamental qui, dans le cas présent, en plus, est fondamental pour la relance économique, puis, bien, ils vont appeler une loi spéciale. Puis, la plupart du temps, en tout cas, ça a été le cas dans les deux dernières fois, le gouvernement va les entendre puis va faire une loi spéciale. Moi, je ne veux pas qu'on en arrive là, je ne veux pas qu'il y ait de loi spéciale, je veux rééquilibrer les rapports de force.

Le ministre n'a pas encore répondu sur le fond à cet enjeu-là, n'a pas encore répondu à cette possibilité-là de faire un projet de loi qui est très simple, hein, deux petits articles, Mme la Présidente, ça tient sur une feuille. Est-ce que le ministre, dans les prochaines semaines... parce que, là, la date s'en vient, c'est fin avril, la fin de la convention de la construction. Est-ce que le ministre s'engage à ce qu'on puisse appeler ce projet de loi là, en discuter et enfin rééquilibrer les forces dans l'industrie de la construction? Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Alors, la parole est au ministre pour cinq minutes.

• (11 heures) •

M. Boulet : Merci. J'aimerais, comme je l'ai fait, souligner la qualité de la collaboration que j'ai, depuis mon élection, avec le collègue d'Hochelaga-Maisonneuve. Puis je pense qu'on développe une relation qui est vraiment bénéfique pour les Québécois, les Québécoises puis je répète souvent que, si les Québécois pouvaient nous regarder, je pense que c'est ce qu'ils anticipent que nous fassions, qu'on soit capables de travailler de manière transversale et de faire avancer les dossiers. Trois points.

Le salaire minimum, on en a abondamment discuté, ce qui nous préoccupe, c'est de trouver un bon équilibre entre le maintien puis l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés à faibles revenus. À chaque année, je vous le

dis, ça me préoccupe de voir les centaines de milliers de travailleurs qui sont au salaire minimum, puis plus de femmes, d'ailleurs, beaucoup plus de jeunes. Mais il faut quand même trouver un équilibre entre ça... D'ailleurs, cette année, il a encore augmenté de trois point presque deux pour cent. Il faut tenir compte de la capacité de payer, notamment, des plus petites entreprises, il faut éviter de générer des mises à pied, notamment auprès de ces clientèles-là, les femmes et les jeunes, qui sont en nombre prépondérant chez ceux et celles qui reçoivent le salaire minimum.

Ça fait que je pense que notre objectif, qui a été atteint, puis c'est la première fois dans l'histoire du salaire minimum qu'on atteint 50 % du salaire horaire moyen, on l'a atteint puis on l'a maintenu encore une fois cette année, je trouve que c'est respectueux de l'évolution de l'économie... qui tient compte notamment de l'accroissement de la productivité. Ça fait que c'est sûr qu'on pourrait monter plus, c'est sûr que certains voudraient qu'on monte moins, mais je pense qu'on atteint un équilibre qui répond en bonne partie aux besoins des uns et qui respecte en bonne partie la capacité de payer des autres.

La robotisation. Oui, la robotisation dans tous les secteurs, il faut l'encourager. Puis la robotisation, ce n'est pas pour remplacer du monde, c'est, ultimement, pour permettre une meilleure qualité de travail, puis ça génère des emplois à plus haute valeur ajoutée, puis ça permet aux travailleurs d'acquérir de nouvelles habiletés puis de nouvelles qualifications.

Puis, quand on parle de robotisation, puis je sais que mon collègue d'Hochelaga-Maisonneuve est sensible à ça, il ne faut jamais mettre de côté l'importance de la littératie puis de la numératie. C'est vraiment le socle des compétences essentielles du futur. Quand on réalise que 53 % des Québécois ne peuvent pas comprendre des textes les moins complexes ou n'ont pas la capacité de faire des calculs, puis, après ça, on leur demande de maîtriser des technologies numériques...

Il faut les accompagner, ces travailleurs-là, puis pas que dans des mots, mais aussi dans des actions, et, ça aussi, ça fait partie de notre plan d'action. Puis la Commission des partenaires du marché du travail, quand je leur avais demandé d'identifier les compétences essentielles du futur, ils avaient conclu de cette manière-là. La littératie numérique, ça doit être une priorité dans tous les secteurs d'activité.

La construction, bien, vous le savez, bon, les syndicats parlent de rareté de main-d'oeuvre, puis les employeurs parlent de pénurie de main-d'oeuvre, puis il y a un débat là-dessus, hein? Est-ce que c'est une véritable pénurie ou de la rareté? Puis, dans le secteur de la construction, ce débat-là, de concept, il est encore présent, mais, dans un contexte de relance économique, il faut que la construction...

Vous le savez, avec le projet de loi que ma collègue au Trésor a présenté, on va accélérer des projets d'infrastructures, des agrandissements, des rénovations d'écoles, d'hôpitaux puis des constructions de routes. On a annoncé un plan pour combler... un plan pour intégrer 11 000 nouveaux travailleurs dans le secteur de la construction. J'ai annoncé un grand plan, plus global, avec ma collègue du Conseil du trésor, de 120 millions pour permettre d'aider... formation, intégration, progression, adéquation entre la formation... augmentation des ratios apprentis-compagnons. J'ai demandé à la CCQ aussi de me faire un plan de rétention, parce qu'il y a trop d'abandons, notamment des femmes, dans les cinq ans.

Le projet de loi que vous avez déposé, je ne m'y immiscerai pas. C'est une façon indirecte de s'immiscer dans un processus de négociation qui se déroule en présence de médiateurs. Les conventions expirent le 30 avril, et je n'ai véritablement pas l'intention de m'immiscer, mais je suis favorable à une entente négociée.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre.

M. Boulet : Pas de loi spéciale, c'est ce que je privilégie. Merci.

La Présidente (Mme Nichols) : Je suis désolée. Là, c'était de l'indiscipline. Alors, je suis désolée. Je dois intervenir pour céder la parole au député de Vanier-Les Rivières.

M. Asselin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'aimerais, tout d'abord, saluer les collègues de l'opposition, et puis M. le ministre du Travail, ainsi que mes collègues de la banquette, la députée de Jean-Talon et le député de Richelieu.

Mme la Présidente, le député de Nelligan parle de mesures structurantes pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre. Le député de Nelligan a probablement oublié de jeter un coup d'oeil à une des mesures les plus structurantes qui soit à ce sujet, notre réforme du système de l'immigration, à travers la loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une participation réussie des personnes immigrantes.

Lorsque la CAQ est arrivée au pouvoir, en 2018, le système d'immigration était un véritable fouillis. D'ailleurs, on se souvient, en 2017, dans un rapport qui avait eu l'effet d'une bombe, la Vérificatrice générale avait littéralement fustigé le gouvernement libéral de l'époque au sujet de l'immigration des immigrants à la société québécoise, notamment au niveau de l'emploi. Le bilan était carrément lamentable. Le système d'immigration était mal adapté à la réalité de l'emploi. La sélection se faisait à partir de mauvais critères. Et, en plus, on laissait carrément tomber des Néo-Québécois au niveau de la francisation, résultat : surqualification de nombreux immigrants, chômage, précarité, marginalisation.

Mme la Présidente, contrairement au gouvernement libéral, qui avait le laisser-aller comme marque de commerce, la CAQ avait décidé d'agir. Et c'est pourquoi nous avons présenté une ambitieuse réforme de notre système d'immigration afin de bien arrimer la sélection des nouveaux arrivants aux besoins du marché du travail concernant la main-d'oeuvre. Cette réforme avait un objectif clair, mieux sélectionner les personnes immigrantes et leur offrir la possibilité d'occuper un emploi qui correspond réellement à leurs compétences et à leurs aspirations.

Avec le nouveau système, on sélectionne les candidats en amont, selon le profil des compétences. Non seulement on sélectionne mieux le candidat à l'immigration en l'arrimant au... en arrimant leur profil aux besoins du marché du travail dans toutes les régions et entreprises du Québec, mais on met également en place un parcours personnalisé, axé sur les besoins réels des nouveaux arrivants, afin de bien planifier leur arrivée.

Grâce à ce nouveau système basé sur la déclaration d'intérêt, on passe d'un délai de traitement des candidatures de 36 mois à six mois, une différence cruciale, majeure non seulement pour les immigrants qui sont en attente du feu vert pour venir s'installer au Québec, mais pour qui on réduit ainsi le stress et l'angoisse devant l'inconnu pour une période prolongée, pour également... pour les entreprises d'ici qui sont en attente de cette main-d'oeuvre qualifiée afin de venir travailler chez nous et participer à l'effort de croissance de l'économie du Québec.

Notre réforme précise également que l'objet de la loi est de favoriser l'intégration des personnes immigrantes plus particulièrement par l'apprentissage du français, des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la charte québécoise... des chartes et libertés de la langue française... de la personne. Notre réforme renforce également l'action du Québec en matière de francisation, un domaine qui, on le sait, avait complètement été négligé sous le précédent gouvernement libéral, tellement qu'aujourd'hui le gouvernement fédéral cherche à agir afin de freiner la progression de l'anglais au Québec.

D'ailleurs, j'ai très hâte à la réforme ambitieuse que présentera le ministre responsable de la Langue française et député de Borduas à ce sujet. Mme la Présidente, afin de bien mettre en place cette réforme ambitieuse de notre système d'immigration, incluant la régionalisation et la francisation des immigrants, c'est une somme colossale de 730 millions sur cinq ans qui sera investie à terme pour s'assurer de son succès.

Évidemment, la pandémie à la COVID-19, à travers la fermeture des frontières, est venue mettre un peu des bâtons dans les roues à notre démarche en ce sens. Malheureusement, on ne peut pas faire abstraction de la situation mondiale actuelle et faire apparaître magiquement des immigrants au Québec, mais ce n'est que partie remise. Nous nous y sommes engagés, et c'est important pour nous autres.

Notre réforme du système d'immigration ainsi que les sommes importantes qui y sont allouées vont permettre de multiplier les expériences d'immigration concluantes, d'en faire la règle plutôt que l'exception. Grâce à cela, on va s'assurer que les personnes immigrantes sentent qu'elles sont véritablement parties prenantes de la société québécoise, et ça, ça va nous faire grandement plaisir. C'est un problème de main-d'oeuvre et ce n'est pas demain... C'est la CAQ qui l'a réalisé. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Alors, pour la quatrième série d'interventions, je cède la parole à M. le député de Nelligan pour cinq minutes.

• (11 h 10) •

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Je sens qu'on avance. Écoutez, au bout de trois blocs... Il m'en reste encore deux et je sens déjà que j'ai un premier point de gagné. Je ne l'ai pas encore gagné à 100 % parce que je veux juste préciser quelque chose auprès du ministre.

Donc, le ministre s'engage à ce qu'au lieu de l'état d'équilibre il va y avoir des chiffres par trimestre. Je l'invite à les dévoiler publiquement. Je ne pense pas que c'est une information qui est uniquement importante pour le député de Nelligan, mais pour l'ensemble de la population. C'est très bien que ça soit public. J'en suis sûr et certain, que ma collègue du Parti québécois est aussi très intéressée. Je connais sa rigueur dans le suivi de ses dossiers. Aussi, le député d'Hochelaga-Maisonneuve, vous avez mentionné qu'on travaille toujours en collégialité. Ça va être toujours le cas. On va travailler en collégialité.

Donc, M. le ministre, je vous invite, et je vous remercie d'avoir accepté ma proposition, de dévoiler publiquement, aux trimestres, l'ensemble, le portrait des postes vacants par secteur et par ministère, et ça, ça touche l'ensemble des secteurs, parce que ce que j'ai devant moi, M. le ministre... Et là ça va être intéressant pour le député de Richelieu. Je vais vous mentionner quelques chiffres, et ça, ça ne vient pas du Parti libéral, ça vient du gouvernement, on l'avait toujours, ce document, et d'ailleurs, encore une fois, je remercie la CPMT : les infirmiers autorisés, infirmières autorisées, 16 régions sur 16 en déséquilibre; omnipraticiens, 16 sur 16 en déséquilibre; pharmaciens, pharmaciennes, 16 sur 16.

Ça veut dire : aucune région n'a l'état d'équilibre. Quand je vous dis qu'il n'y a pas de lien entre le budget et l'état actuel, ça, ce n'est pas mon document, c'est le document du ministère de l'Emploi et du Travail : médecins spécialistes, 15 sur 16; aides-infirmiers, aides-infirmières, 16 sur 16 — il n'y a aucun équilibre, partout au Québec, on a un manque de main-d'oeuvre partout — hygiénistes et thérapeutes dentaires, 14 sur 16; technologues en radiation médicale, 12 sur 16; travailleurs sociaux, travailleuses sociales, 12 sur 16; inspecteurs, inspectrices de la Santé publique, 11 sur 16. Et, j'en suis sûr et certain, si vous voulez plus de détails, ce document, il est au niveau de la CPMT.

Maintenant, M. le ministre, le volet de la santé, j'ai deux exemples. Le premier exemple, je vais commencer avec les maisons des aînés. Pourquoi je parle des maisons des aînés? Parce que la ministre responsable a déclaré à LCN, le 26 novembre 2019, que le ratio personnel par aîné en maison des aînés sera un employé par aîné. Ma question est très simple : Comment allez-vous faire pour offrir les... pour répondre à 2 600 places au niveau des maisons des aînés? C'est quoi, le programme, et où vous allez chercher cette main-d'oeuvre?

Je passe à un autre problème, et d'ailleurs je vais avoir le plaisir de vous citer, Mme la Présidente. Ça se passe dans votre région et c'est l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges. Je veux vous citer le Dr Mitchell Germain, qu'est-ce qu'il vient de déclarer : «Ce qu'on nous propose, c'est d'attendre l'inauguration de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges dans minimum quatre ans. D'ici là, quels soins donne-t-on aux patients? Des soins qui laissent à désirer.»

Quand je parle de la pénurie de main-d'oeuvre, chers collègues, je ne parle pas uniquement d'une pénurie de main-d'oeuvre utopique, d'un retard de contrat ou une perte de contrat. Je parle de la dégradation des services. Aujourd'hui,

dans la région où ma collègue est présente, une partie de sa région, il y a une défaillance dans les services de santé de cette région.

Et je cite la déclaration de la députée de Vaudreuil—Dorion : «Je trouve extrêmement préoccupant que des patients doivent être redirigés vers des centres hospitaliers de Montréal pour obtenir des soins ou pour accoucher. Nous sommes rendus là, que des femmes doivent se déplacer d'une région à une autre, faute de personnel, pour accoucher. Il n'est pas normal qu'une région comme la nôtre ne soit pas capable de desservir sa population au niveau des soins de santé. Il faut trouver des solutions rapidement car la situation est critique. Je n'accepterai pas que des vies soient mises en danger à cause de problèmes de gestion.» Fin de la citation.

Mme la Présidente, à part cet état au niveau de la Montérégie, il y a 150 000 chirurgies... Dans le budget, il n'y a pas de mention par rapport au plan de rattrapage. Quand je dis qu'il y a une déconnexion entre la réalité et l'énoncé du budget... C'est pour cela que j'aurais aimé voir le ministre des Finances, parce que comment on peut être prévisible et voir l'état actuel, surtout au niveau du délestage, au niveau du manque de services qu'on donne à la population? La pénurie de main-d'oeuvre, maintenant, frappe le service qu'on donne à la population. Nos aînés souffrent. Nos régions souffrent. Qu'allez-vous répondre?

Donc, au-delà de dévoiler les chiffres que je vous demande, je vous demande un plan d'action réel pour assurer la qualité de services pour la population. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Alors, M. le ministre, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Boulet : Oui, merci. Bien, écoutez, encore une fois, c'est une préoccupation que nous partageons. Ce qu'il est important de dire, c'est que, pour moi, une interpellation, ce n'est pas un gagnant, c'est... On est gagnant-gagnant quand on s'interpelle comme ça, puis je trouve que c'est une saine interpellation. Puis, quand on n'a pas des réponses complètes, on peut le faire plus tard en transmettant de l'information.

Évidemment, en santé, il faut quand même que je parle que... Tu sais, quand on réfère aux postes vacants puis à la pénurie de main-d'oeuvre, il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup de chômeurs pandémiques encore aujourd'hui, hein? Puis c'est un peu l'enjeu central, tu sais, s'il y a 115 000 ou 125 000 chômeurs pandémiques, il faut les accompagner, il faut les aider.

Vous avez vu, dans le domaine de la santé, ce qui a été fait par notre gouvernement pour les préposés aux bénéficiaires. La formation de courte durée a donné d'excellentes retombées. Bon, il y a eu des discussions sur le taux de rétention, mais ça a permis de répondre, dans un court délai, à des besoins qui étaient cruciaux. On vit en pandémie, puis, la qualité des soins de santé, elle est fondamentale, puis, nos personnes âgées, on s'en occupe, puis on a la même préoccupation, puis la même fibre humaine, puis je pense que tous les parlementaires partagent le même objectif. Là-dessus, il n'y a qu'une communauté d'intérêts. Il n'y a pas de divergence d'intérêts. Il faut travailler tout le monde ensemble pour s'assurer que nos soins de santé soient les plus bénéfiques possible pour nos personnes âgées.

Donc, je parle des préposés aux bénéficiaires, mais il y a d'autres mesures aussi, là. Tu sais, par exemple, quand on parlait de La Grande Corvée tout à l'heure, on a... Puis je l'ai fait en coopération avec mon collègue de la Santé, puis mon collègue à la Santé puis aux Services sociaux, puis à ma collègue qui s'occupe des personnes âgées, on a fait une grande corvée spécifique pour les résidences pour personnes âgées, particulièrement dans le secteur privé, pour les aider à recruter, parce qu'il y a cet enjeu-là, là, de... entre... les conditions de travail entre les résidences publiques puis les résidences privées.

Donc, ça a donné des résultats, parce qu'on a eu des communications. On a été, avec des conseillers aux entreprises, rencontrer des directions de résidences pour personnes âgées. On a fait des diagnostics. On a établi des besoins. On les a aidés à recruter puis on les a aidés à mettre en place, quand c'était requis, des plans de gestion des ressources humaines, comment planifier, comment s'assurer que l'organisation de travail était convenable et comment aussi gérer les ressources humaines de façon concordante avec leurs objectifs.

Il y a aussi des projets innovants pour amener plus de personnes à occuper un emploi dans les professions du secteur de la santé et des services sociaux aux prises avec un manque d'effectifs. Il y a les chercheurs d'emploi. Il faut que je vous donne cette statistique-là, le PARAF... Tu sais, quand on parle des chômeurs pandémiques ou des personnes qui ont fait l'objet d'un licenciement dans les secteurs plus affectés par la pandémie, on en a, à ce jour, 692, ce qui n'est pas peu, qui se requalifient par des programmes de formation de courte durée ou en alternance travail-études.

Puis ça, ça se fait, au niveau professionnel, par l'obtention d'une attestation d'études professionnelles ou, au niveau collégial, par l'obtention d'une attestation d'études collégiales. C'est tout le temps des formations qualifiantes qui permettent à ces personnes-là d'intégrer des établissements dans le secteur de la santé et des services sociaux. Ça représente quand même 13,5 % de nos participants actifs à ce jour, et puis ça, c'est 1 708 personnes en tout que ça représente, donc, 1 708. Le 692, c'est les participations qui ne sont pas débutées, mais qui vont débiter, et, les participations actives, 1 708 personnes qui veulent combler des besoins dans un secteur humainement névralgique de la société québécoise. Moi, je suis fier de ce résultat-là, puis on va continuer à en faire plus. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre. Je cède la parole à Mme la députée de Jean-Talon.

• (11 h 20) •

Mme Boutin : Merci, Mme la Présidente. Alors, le ministre en parle très bien. La pénurie de main-d'oeuvre, c'est un enjeu complexe qui demande des actions robustes. Je pense qu'on aurait eu besoin d'avoir plusieurs heures pour parler de toutes les actions potentielles, ciblées sur des types de travailleurs. Vous avez parlé justement de réorienter certains travailleurs. On parle... Vous venez juste de parler de chômeurs pandémiques. On a brièvement

parlé des Premières Nations. J'aurais pu parler également de votre programme que vous avez mis en place pour mieux intégrer les personnes handicapées. C'est vraiment plusieurs millions de dollars qui sont venus, puis il y a des entreprises de Québec, d'ailleurs, qui en bénéficient.

J'aimerais également parler très brièvement des travailleurs expérimentés. Je me souviens, il y avait une publicité, il y a quelques années, sur Liberté 55. Je pense qu'aujourd'hui on s'entend qu'il faut casser ce mythe-là et ne pas se départir de ces travailleurs expérimentés là qui sont précieux pour l'économie du Québec. On en a parlé depuis plusieurs années, puis je pense que les gens s'habituent à l'idée de travailler plus longtemps, là, donc, et que c'est très positif.

Vous avez fait des investissements de plus de 892 millions de dollars dans un plan économique du Québec 2019 pour des mesures qui visent justement à inciter les travailleurs expérimentés à prolonger leur carrière, notamment dans le secteur public, une bonification également du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience, on parle de 533 millions de dollars sur cinq ans, tout ça pour intégrer les gens et les conserver le plus longtemps possible. Puis ces gens, ces travailleurs expérimentés là, deviennent des mentors pour les plus jeunes, et puis ça continue justement... Ça aide à supporter l'économie.

Donc, ça, c'était, brièvement... Mais je ne peux pas ne pas parler d'un des facteurs économiques le plus important. Moi, j'ai fait des études en économie, entre autres, et ce qu'on apprend, en premier lieu, quand on commence ces études-là, outre ceteris paribus, c'est que... je vois le sous-ministre qui sourit, c'est qu'un des facteurs de productivité le plus important, c'est un investissement en innovation.

Le ministre l'a mentionné, environ 20 % des entreprises au Québec peuvent se mettre à investir en robotisation, en transformation numérique. Et puis je suis d'accord, là, on ne veut pas robotiser des travailleurs qui travaillent justement en garderie ou des infirmières, mais on peut leur donner des outils, parce que la transformation numérique, ce n'est pas une finalité en soi, c'est justement mieux équiper les entreprises dans tous les secteurs afin d'augmenter la productivité, faciliter leur travail, réduire leur temps de travail également, mais ça peut avoir, dans certains secteurs, comme le secteur manufacturier, entre autres, un impact vraiment direct sur la main-d'oeuvre.

Je me souviens, le ministre est venu avec moi visiter une entreprise qui travaillait en impression, l'entreprise La Clé. Le propriétaire nous a dit, d'emblée, qu'il avait un immense enjeu de main-d'oeuvre et qu'il avait besoin que le gouvernement le soutienne pour investir en innovation, en robotisation et en intelligence artificielle pour lui permettre de combler son manque de travailleurs. Donc, au lieu d'avoir cinq travailleurs qui faisaient des tâches plus traditionnelles et plus longues, il dit : Avec... je pourrais engager une seule personne, parce qu'il était incapable de trouver ces travailleurs-là, une seule personne avec un robot, qui pourrait produire beaucoup plus. Non seulement cette personne-là gagnerait beaucoup plus d'argent...

Donc, des fois, on se fait critiquer pour dire qu'on... parce qu'on dit qu'on veut créer des emplois payants au Québec, mais des emplois payants au Québec, on a en besoin, fiscalement parlant, pour soutenir nos programmes sociaux. Alors, l'investissement en innovation, robotisation, dans les secteurs manufacturiers, à travers le Québec, c'est carrément, là, hyperimportant au niveau de l'augmentation de la productivité, mais, encore là, faut-il avoir Internet pour pouvoir investir en robotisation et en intelligence artificielle, notamment en région.

C'est pour ça que, dans le dernier budget, on a mis cartes sur table. On a dit qu'on allait investir près de 1,3 milliard de dollars pour s'assurer que tous les Québécois et les entreprises québécoises à travers le Québec allaient avoir Internet haute vitesse, parce que c'est impossible d'effectuer une transformation numérique ou d'investir en robotisation en région si on n'a pas Internet. Donc, ça, c'est... Pour moi, je suis très fière de ça, parce que j'y crois énormément, que d'investir en transformation numérique, en robotisation, c'est très payant.

J'ai, d'ailleurs, déjà rencontré une entreprise, peut-être que le ministre aimerait la rencontrer éventuellement, M. Bastien Larouche, la compagnie Ro-bois-tic, qui est une compagnie qui fait des armoires à Saint-Apollinaire. Ils avaient un immense enjeu parce qu'ils manquaient de travailleurs. Ils ont robotisé à 100 %. Le propriétaire m'a dit : Maintenant, je produis 24 heures sur 24, parce que les robots n'ont pas besoin de lumière, en plus, puis ils peuvent travailler de nuit sans problème, et j'exporte à travers le monde entier.

Ça a vraiment changé la donne. Puis cette entreprise-là inspire d'autres entreprises, mais ces entreprises-là ont besoin du soutien, justement, du gouvernement, du ministère de l'Économie et du ministère du Travail, pour, justement, accélérer cette transformation-là, augmenter, justement, notre ratio. Je pense que le ministre du Travail s'intéressait à la question de la main-d'oeuvre et de l'innovation bien avant d'être en politique. C'est un enjeu très, très important, et non seulement il va se servir de la pénurie de main-d'oeuvre pour résoudre cet enjeu-là, mais pour le transformer en opportunité pour l'économie du Québec. Merci.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, Mme la députée. Alors, pour la cinquième série d'interventions, je cède la parole à Mme la députée de Gaspé pour cinq minutes.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. J'avais hâte de pouvoir rebondir sur plusieurs des réponses qui ont été données par le ministre, que je salue, et son équipe, et je salue également le porteur de cette interpellation-là, le ministre... le député de Nelligan.

Et, bien, en fait, c'est ça, on a des réponses qui sont très représentatives d'où on a mis les efforts dans le budget 2021-2022. J'entends parler de robotisation. J'entends parler de construction. J'ai même entendu parler... On a fait référence au projet de loi de la collègue, le projet de loi n° 66, oui, parce qu'il y a des promesses électorales qu'il fallait s'assurer de pouvoir réaliser.

Alors là, il faut se rattraper rapidement, puis on met le paquet, là, dans le recrutement, un gros 120 millions de dollars qui a été injecté pour aller chercher des travailleurs dans ce domaine-là. Je ne dis pas que ce n'est pas

important d'aller chercher des travailleurs dans le domaine de la construction, mais pourquoi ne pas avoir mis autant d'efforts dans les services qui sont donnés majoritairement par des femmes, des femmes qui n'ont pas envie, là, de se réorienter? Elles veulent seulement pouvoir travailler dans des conditions décentes.

Et là, moi, ça m'amène à parler du manque de sommes qui ont été investies, justement, dans les services de garde, un secteur particulier qui a vraiment... qui freine le développement économique des régions et de... partout au Québec. C'est les chambres de commerce, maintenant, qui cognent à nos portes, comme députés, pour nous dire : Qu'est-ce qu'on peut faire avec les listes d'attente, pouvez-vous intervenir? Les mamans et les papas qui viennent, aussi, qui nous interpellent dans la rue, là, dans la rue, là, pour dire... désemparés, là, nous disent : Je suis 185e sur la liste, est-ce que je peux avoir un peu d'espoir de retourner au travail? Ils contribuent à la pénurie de main-d'oeuvre de façon bien involontaire, Mme la Présidente.

Alors, ce n'est pas toujours d'essayer de trouver du monde pour aller remplir les promesses électorales, d'aller dans les secteurs de l'innovation... J'aimerais bien, en fait, qu'on prenne quelques sommes investies dans le secteur de l'innovation puis qu'on aille aider... donner le renfort à l'équipe du ministre de la Famille, peut-être qu'il aura plus de créativité pour trouver des solutions.

Bien, parlant de solutions, ma collègue députée de Joliette avait parlé de primes pour démarrer des milieux de garde en milieu familial. On aurait pu avoir des primes. Nous, on offrait 4 000 \$ pour ouvrir 4 000 milieux. On a aussi suggéré une prime de rétention de 4 000 \$ pour les intervenantes actuelles, parce que, présentement, celles qui sont propriétaires de milieux de garde, ce qu'on leur a promis ou ce qu'on leur a annoncé pour le budget, c'est de l'aide, d'une assistance, mais rien pour améliorer leurs propres conditions. Alors là, on voit en plus une baisse du ratio. Il y a vraiment... Dans les services de garde, il y a comme un désordre qui, malheureusement, ne m'a pas encouragée, au dépôt du budget, parce qu'on a juste pris une de ces mesures-là et on l'a appliquée.

Alors, moi, quand les parents viennent me voir et me disent : Est-ce que je peux avoir de l'espoir?, ça ne me fait pas plaisir de leur dire qu'il y a eu beaucoup d'argent mis dans le secteur de la construction et très peu pour les éducatrices à l'enfance. Ça ne me fait pas plaisir, Mme la Présidente, de dire : Bien, patientez, il y a un livre blanc qui s'en vient à l'automne prochain. C'est... Pour moi, là, j'aimerais pouvoir faire partie de la solution, puis que nos propositions soient retenues.

Donc, pour moi, c'est important de mettre la table. J'ai pris quand même plusieurs minutes de mon intervention parce que je veux que les réponses du ministre portent sur cet enjeu-là, et me donne des réponses sur pourquoi on n'a pas mis plus de mesures en place pour s'assurer de recruter un grand nombre d'éducatrices, parce que, là, ce qu'on prévoit, c'est 3 000, alors qu'il en manquera 10 000.

Je veux terminer sur les postes de fonctionnaires en région, qui était une promesse aussi de la CAQ lors de l'élection. On nous parlait de 5 000 postes de fonctionnaires et... dans un premier mandat, et là, finalement, on l'a étiré sur 10 ans. Moi, je veux savoir... Est-ce que ce sera réellement des postes de fonctionnaires qui vont être décentralisés, donc, avec le pouvoir décisionnel qui va suivre? Parce qu'aux dernières nouvelles la ministre au Développement économique régional ne nous a pas convaincus. Elle nous a dit : C'est archaïque de délocaliser des personnes, délocaliser des postes. Maintenant, avec le télétravail, on va pouvoir délocaliser des gens, des individus seulement, les déplacer dans les régions. Ça n'a pas le même impact dans une région, Mme la Présidente. Là, on parle d'individus. Mais ce qu'on veut aussi, c'est du pouvoir décisionnel, des postes de hautes fonctions. Alors, ça, pour moi, j'aimerais avoir une réponse claire du ministre sur cet enjeu-là.

Alors, vous le voyez, là, pour moi, vraiment, on a passé à côté d'une grande occasion de faire de cette relance économique au Québec une relance féministe qui prend en considération les secteurs comme la santé et l'éducation, où on a beaucoup de travail à faire, et je m'attendais à des investissements majeurs. Donc, peut-être qu'on pourrait avoir plus de réponses, du côté du ministre de l'Emploi, sur les services de garde. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

Mme Nichols : Merci, Mme la députée de Gaspé. Je cède la parole au ministre pour cinq minutes.

• (11 h 30) •

M. Boulet : Merci, content d'être avec vous ce matin et de partager vos préoccupations et content aussi que vous participiez à cette interpellation. Je vais essayer de traiter trois sujets.

D'abord, construction, femmes... Je suis renversé de constater qu'il y a, à l'intérieur d'une période de cinq ans suivant l'embauche, un taux d'abandon phénoménal chez les femmes. On parle d'à peu près 55 % des femmes qui abandonnent à l'intérieur de cinq ans, et ce qu'on réalisait, c'est qu'elles étaient victimes d'intimidation, de harcèlement, ce que je considérais totalement inacceptable puis, bon, évidemment...

Puis, ce qui est intéressant, je voyais dans un... je pense, c'était dans *La Presse*, il y a un certain nombre de semaines, une résidence ou une bâtisse où il y avait au-delà de 25 % de la main-d'oeuvre qui était féminine et où il y avait un climat de travail extrêmement intéressant. Puis ce n'est pas un secteur qui est à l'abri de l'automatisation, et, ça, je pense que c'est bénéfique pour l'intégration des femmes, et à la Commission de la construction du Québec, il y a un objectif aussi d'accroître la présence féminine dans le secteur de la construction, et ça passe par des politiques en matière de harcèlement, d'intimidation, de menaces, et autres, et ça passe aussi beaucoup par la rétention. C'est pour ça, tout à l'heure, j'en ai fait référence, et, quand j'ai annoncé, avec ma collègue du Trésor, le plan de 120 millions pour la construction, j'ai donné mandat ce jour même à la présidente-directrice générale de la CCQ, Mme Diane Lemieux, de travailler avec les partenaires patronaux et syndicaux puis de voir à me soumettre un plan de rétention dans les meilleurs délais possibles. Et ça, pour moi, c'est extrêmement important.

Mais, quand j'en parle à mes collègues, il faut aussi s'assurer que les femmes intègrent des marchés où il y a des emplois autres aussi, là. Il n'y a pas que la construction, il y a les technologies de l'information, il y a le secteur

manufacturier. Quand je parle avec Véronique Proulx, qui est la P.D.G. des Manufacturiers et exportateurs, elle me dit : Jean, on en a besoin, on en a besoin, d'inciter, d'intéresser les femmes au secteur manufacturier, où il y a des emplois bien payés. Et ça passe par une meilleure conciliation travail-famille et par l'automatisation. Parce que, quand on automatise, bien, il n'y a pas les mêmes exigences physiques, et c'est certainement bénéfique à non seulement l'intégration et à l'intégration d'un nombre plus important de femmes.

Pour les éducatrices, bon, on en a parlé tout à l'heure, là, je ne veux pas nécessairement me répéter, là, mais Côte-Nord, Montérégie, Trois-Rivières, avec un nombre extrêmement impressionnant de CPE qui y participent, des programmes de formation de courte durée qui mènent, je n'ai pas eu le temps de le dire tout à l'heure, à des attestations d'études collégiales, donc c'est des attestations qui confirment le caractère qualifiant de la formation, puis on parle de 2 250 éducatrices. Puis il y a 45 millions qui vont être investis, au Québec, pour ce type de formation là pour, ultimement, permettre aux parents de réintégrer le marché de l'emploi. Il y a 18,6 millions pour inciter 5 000 éducatrices à compléter la technique en éducation à l'enfance. Parce que, oui, la pénurie de main-d'oeuvre, on peut avoir le nombre de places qu'on souhaite, mais, s'il n'y a pas assez de monde... C'est pour ça que la pénurie de main-d'oeuvre ou la rareté de main-d'oeuvre, là, peu importe de quel angle on se projette, bien, elle est importante. Il faut instaurer des services de qualification internes pour qualifier, dans les meilleurs délais possible, l'ensemble des 30 000 éducatrices au Québec. Puis il y a des formations, on adapte des formations universitaires pour des cadres, pour fidéliser les éducatrices qualifiées, pour 2 190 cadres.

Donc, cette préoccupation-là, je la partage. Et, bon, on n'a jamais le temps, là, parce que Mme la Présidente s'assure du respect des règles, mais les technologies de l'information, le télétravail, ça va favoriser la présence des bureaux de Services Québec, la possibilité pour les personnes de travailler dans les régions. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre. Alors, je cède la parole au député de Richelieu pour cinq minutes.

M. Émond : Oui. Merci, Mme la Présidente. Pour mon dernier bloc. J'entendais tantôt les collègues parler, à raison, de différentes façons de régler les problèmes de pénurie de main-d'oeuvre, entre autres l'immigration, les travailleurs expérimentés également. Et je vais vous parler, moi, si vous permettez, Mme la Présidente, d'intégration professionnelle des jeunes, puisque, selon un récent portrait de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, il y avait plus de 200 000 jeunes de 17 à 34 ans, au Québec, qui n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation, 200 000 Mme la Présidente.

Et M. le ministre en a parlé tantôt également, c'est un chiffre... ces 200 000 jeunes sans emploi qui ne sont pas en formation, bien, c'est d'abord et avant tout un drame personnel, bien entendu, pour chacun d'entre eux, mais c'est aussi, Mme la Présidente, un drame de société, parce qu'il est important, pour nous, de faire en sorte de travailler très fort pour leur permettre de raccrocher, de minimalement obtenir un diplôme qualifiant. M. le ministre le disait tantôt, il y a différentes passerelles de disponibles, les attestations d'études collégiales mais également les diplômes d'études professionnelles sont une voie de passage.

Donc, il faut, Mme la Présidente... il ne faut pas y voir un problème, mais plutôt une solution ou une opportunité. C'est un chiffre qui nous incite à travailler encore plus fort pour permettre à ces jeunes de se réaliser au sein de la société québécoise, et c'est pourquoi nous avons annoncé 96 millions de dollars pour favoriser l'intégration professionnelle et sociale des jeunes, 10 millions de dollars pour financer le prochain Plan d'action jeunesse qui vise à accompagner les jeunes tout au long de leur parcours, des études vers l'autonomie. Alors, on parle d'un investissement total de 107 millions de dollars, c'est quelque chose de majeur, Mme la Présidente.

Alors, par rapport aux jeunes ni à l'emploi, ni aux études, ni en formation, en particulier, c'est 31,4 millions de dollars qui seront ajoutés afin de permettre à ces jeunes de développer les compétences globales de base nécessaires à une intégration durable dans une démarche d'employabilité ainsi que pouvoir les accompagner dans leur recherche d'emploi, de stage ou de réorientation de carrière. En ajoutant les crédits actuels du ministre déjà alloués à cet enjeu, c'est plus de 47 millions de dollars qui sont alloués afin d'intégrer ces jeunes au marché du travail.

Je disais «employabilité», «recherche d'emploi», «réorientation», un mot-clé, Mme la Présidente, parce que, la pandémie qu'on traverse actuellement, sûrement dans votre entourage aussi, Mme la Présidente, on a été appelés, dans les derniers mois, la dernière année, à être, malheureusement, plus souvent avec soi-même uniquement, hein, ou avec nos conjoints, conjointes. Et ça, ça nous a amenés à réfléchir, et plusieurs Québécois, Québécoises en ont profité pour s'interroger sur leur travail professionnel, sur une volonté de se réorienter vers une autre forme de travail. Et, comme le gouvernement l'annonce, bien, on les accompagne dans ce cheminement-là.

Il y a également une mesure qui est très intéressante et qui vise à bonifier les fonds accordés aux carrefours jeunesse-emploi, des organismes qui sont très bien ancrés dans leur milieu et qui accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et économique. Les CJE, comme on les appelle, fournissent des services, notamment, via le Fonds de développement du marché du travail, et c'est près de 51 millions de dollars additionnels qui seront versés aux CJE afin de leur assurer une stabilité au niveau du financement.

Et ça, j'en profite pour féliciter le ministre parce que c'est une mesure qui a été très bien reçue de la part du réseau des CJE, une forme de financement à la mission, plutôt que par projet. Moi, pour vous dire que j'ai eu des commentaires très, très positifs de la part des responsables du Carrefour jeunesse-emploi, Pierre-De Saurel, M. Mario Fortin, entre autres, qui, tout de suite après une rencontre avec M. le ministre, a pris la peine de m'appeler pour saluer l'initiative du gouvernement.

Alors, tout ça pour dire, Mme la Présidente, que, quand on parle de mesures structurantes, on ne parle pas juste d'un coup de baguette magique, avec une solution temporaire, mais on parle de mesures qui vont avoir un

impact durable dans le temps, de mesures qui vont réellement permettre de régler le problème, plutôt que de seulement le déplacer.

Et, en terminant, quoi vous dire d'autre qu'investir dans notre jeunesse, investir dans la formation, notamment pour les jeunes en recherche d'emploi, bien, ça, c'est une autre raison qui me rend fier, encore une fois, comme mes collègues, de faire partie du gouvernement de la CAQ. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Alors, la parole est au député de Nelligan pour 1 min 30 s.

• (11 h 40) •

M. Derraji : Oui. Pour une minute, madame... 1 min 30 s. Je sais comment vous êtes très, très sévère sur la gestion de temps, je vais... On apprend ça, moi et M. le ministre, on est des délinquants au niveau du temps. Donc, je vais me contenter d'une seule demande, parce que je vais revenir, dans mes 10 minutes, pour reprendre un peu quelque chose qui a été dit par les collègues, que ce soit la députée de Jean-Talon ou le député de Richelieu ainsi que le ministre.

Je vais juste répéter ma demande parce que, juste, je n'ai pas entendu la réponse du ministre. Ma demande au gouvernement aujourd'hui, c'est de dévoiler le portrait des postes vacants dans le secteur public et privé, en termes de nombre, de rendre l'information disponible par trois mois, par trimestres, et que l'information soit rendue publique. Le but est très simple, Mme la Présidente, on ne peut pas, justement... le collègue de Richelieu vient de le dire, le député de Richelieu vient de le dire, on ne peut pas déplacer juste la main-d'oeuvre, mais ça nous prend de la prévisibilité, ça nous prend une bonne planification. Donc, ce que je demande, je réitère ma demande et j'espère que le ministre va le dire au micro, qu'il est d'accord par rapport à ces idées, c'est de... je demande au gouvernement de dévoiler le portrait des postes vacants dans le secteur public et le secteur privé ou dans le secteur public, par trimestre, et que l'information soit rendue publique.

Donc, le ministère a les informations. Au lieu de nous démontrer l'état d'équilibre, avec des flèches, ou le nombre de régions où il y a l'état d'équilibre versus le déséquilibre, je pense que le public a besoin de savoir le nombre exact des postes vacants. Merci, Mme la Présidente.

Conclusions

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Alors, nous en sommes maintenant aux dernières interventions, soit la conclusion. M. le ministre, je vous cède la parole pour une période de 10 minutes.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Oui. Merci, Mme la Présidente. Oui, on va fournir l'information qui est à notre disposition, là, on va demander de partager l'information, comme je vous ai mentionné tout à l'heure, sur le nombre de postes vacants par secteur. Est-ce que ça peut être obtenu par trimestre? Je vais voir ce que les équipes sont capables de faire, comme je vous ai mentionné tout à l'heure, à la CPMT, à mon ministère puis au ministère des Finances. Ce qui est disponible sera partagé, bien sûr. Moi, je suis totalement confortable à partager ça avec mon collègue de Nelligan et qu'on puisse travailler ensemble sur comment on peut l'utiliser, par ailleurs, pour... à des fins, bien sûr, de lutter contre la rareté de main-d'oeuvre.

Comme c'est la dernière fois que je parle, je vais en profiter pour donner quelques informations. Puis je n'aime pas nécessairement lancer des chiffres, là, mais il y a quand même des investissements substantiels qui ont été consentis pour la rareté de main-d'oeuvre. Puis je rappellerai à mon collègue que mon ministère bénéficie d'un fonds, qui est un peu plus que 1 milliard, pour intervenir à l'aide de ces partenaires, parce qu'on fait affaire avec des ressources externes, des organismes en employabilité puis des organismes communautaires. Mais, par nos mesures, on a soutenu 300 000 personnes, on a soutenu 18 000 entreprises, on a permis l'intégration en emploi de 138 000 personnes, en 2019-2020. Je ne suis pas peu fier de ça.

Pour le budget 2019-2020, je pense que ça a été soulevé par un de mes collègues, 892 millions pour le retour en emploi ou le maintien en emploi des travailleurs expérimentés. Et, quand j'aurai des chiffres de taux d'emploi... Parce que je comparais beaucoup les taux d'emploi des personnes 60 à 64 puis 65 à 69, puis c'était inférieur, notamment, en Ontario, et on me disait un peu plus tôt que l'écart se rétrécit. Mais, quand j'aurai des chiffres plus précis, je pourrai les partager avec vous. Le taux d'emploi, d'ailleurs, des 15 à 64 ans au Québec, il est, je pense, à égalité avec la Colombie-Britannique, mais le plus élevé au Canada, là. Ce n'est quand même pas peu, c'est signe qu'il y a de l'efficacité dans nos mesures de soutien des individus au Québec.

Pour les personnes immigrantes, souvenez-vous, peut-être que vous étiez présent au premier sommet immigration, à Montréal, j'étais là avec mon collègue du MIFI, à l'époque, et j'y ai annoncé le programme PRIIME, des subventions salariales pour l'intégration des personnes immigrantes, pour des missions de recrutement à l'international, pour des frais de déménagement, pour des frais de consultation pour assumer des honoraires professionnels.

Dans la mise à jour économique qui a été soumise par mon collègue, à l'automne dernier, 114,6 millions de dollars pour mettre en place différentes initiatives, notamment le PARAF, auquel je fais souvent référence, que j'ai annoncé au mois de novembre dernier, qui vise essentiellement la requalification puis le rehaussement des compétences.

Puis mon collègue sera fier de dire que, puis je pense qu'il y a participé, d'ailleurs, le forum complètement virtuel qu'on a tenu, le 16 octobre dernier, avec tous les partenaires du marché du travail, qui nous a permis de dégager des consensus, au Québec, dans le contexte d'une relance... Et la requalification et le rehaussement des compétences, ça faisait partie des consensus. Et on a parlé que ça devait se faire dans une perspective de parcours

personnalisés, parce qu'il n'y a pas deux personnes qui ont le même cheminement, qui ont les mêmes intentions, ou objectifs, ou ambitions, et qu'il fallait développer au Québec une culture de formation continue. Les lieux de travail vont devoir se transformer en milieux apprenants.

De plus en plus, ce qu'on constate, c'est que les entreprises veulent des compétences, pas que des certificats et des diplômes. Et cette culture-là, on l'intègre graduellement grâce à la collaboration des partenaires du marché du travail. Il y a un montant de 65,1 millions de dollars pour favoriser la formation dans des secteurs stratégiques, notamment les technologies de l'information. Il y a la mise en place d'un programme qui va concerner plus spécifiquement les technologies de l'information. Les allocations de requalification, là, de 500 \$, il ne faut pas négliger le fait qu'on a au-delà de 1 100 agents d'aide socioéconomique qui accompagnent les individus. Si monsieur X ou madame Y a besoin de support, l'agent d'aide socioéconomique est transformé en véritable conseiller, mais il ne le fait pas en vase clos, il rencontre la personne, il établit son profil, puis il vérifie l'offre de formation au niveau professionnel, collégial et universitaire, et il s'assure d'un arrimage qui est compatible avec le profil et dans un secteur où il y a de bonnes perspectives d'emploi. Et c'est fait, bien sûr, en collaboration avec les organismes en matière d'employabilité. Il y a 45 millions de dollars, j'en ai fait référence tout à l'heure, pour les formations de courte durée, notamment pour assurer une meilleure réponse à la demande d'éducateurs et d'éducatrices pour les services de garde à la petite enfance.

Il faut que j'en parle, parce que mon collègue le connaît bien, le projet de loi n° 59, il vise notamment à répondre à nos défis en matière de rareté de main-d'oeuvre. Si on augmente la prévention dans les milieux de travail, c'est ultimement pour diminuer la fréquence et la gravité des accidents de travail. Et mieux et plus on fera de la prévention, c'est ce qu'on est en train de se donner comme cadre législatif, plus ce sera bénéfique pour les entreprises.

Et on parle beaucoup de réadaptation. D'ailleurs, on a pensé... on a adopté beaucoup d'articles en matière de réadaptation, qui ne peut se faire actuellement que lorsque la personne est consolidée, c'est-à-dire guérie et qu'elle a une atteinte permanente à son intégrité physique ou psychique. Dorénavant, la réadaptation va être accessible à tous travailleurs. On va éviter que des personnes soient laissées pour compte, n'aient pas accès à la réadaptation avant d'être consolidées avec une atteinte permanente. Et on va donc diminuer les risques de chronicisation des accidents de travail. On va permettre aux personnes de revenir dans leur milieu de travail plus rapidement, par le biais de la réadaptation, par le biais du devoir d'accommodement des employeurs, par le retour progressif au travail, par l'assignation temporaire. C'est tous des articles qui ont fait l'objet d'adoption avec la collaboration, encore une fois, je le redis, de mon collègue de Nelligan, de Bonaventure aussi et d'Hochelaga-Maisonneuve.

Bien sûr, je n'ai pas la prétention qu'on va tout faire, mais il faut aussi accentuer nos actions pour réduire la rareté de main-d'oeuvre en créant des emplois bien rémunérés. Et mon collègue de Nelligan sait ce que mon collègue à l'Économie et Innovation fait pour créer des emplois bien rémunérés : rehausser la productivité, ça va aider à compenser la rareté de main-d'oeuvre; augmenter le PIB par habitant, c'est-à-dire le niveau de richesse par habitant, pour réduire les écarts qui nous séparent non seulement avec l'Ontario, mais les autres pays membres de l'OCDE; développer des filières d'avenir; contribuer au développement économique régional; tirer le maximum des leviers qui sont à notre disposition, la formation, la productivité, l'intégration des clientèles dont nous avons fait référence, l'immigration.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires, j'aimerais tellement en parler de façon plus détaillée avec mon collègue Nelligan et je suis convaincu qu'il va accepter mon invitation qu'on fasse des rencontres seul à seul avec un conseiller ou une conseillère pour discuter du Programme des travailleurs étrangers temporaires et de ce qu'on a fait pour moderniser notre système d'immigration. Enfin, agir de façon ciblée, ordonnée et prioritaire sur les professions qui sont bien rémunérées, qui offrent de bonnes perspectives d'emploi, c'est-à-dire les technologies de l'information, le génie, la construction, la santé, la transformation agroalimentaire, les services de garde éducatifs à l'enfance et le secteur de l'éducation pris dans sa globalité.

Alors, ça complète, Mme la Présidente. Merci beaucoup.

• (11 h 50) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le ministre. Alors, je cède la parole au député de Nelligan pour sa dernière intervention de 10 minutes.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Et écoutez, je tiens à le dire et je le dis dans plusieurs échanges avec le ministre, c'est un homme qui est très pragmatique. J'ai eu l'occasion d'échanger avec lui dans d'autres... dans le cadre de... dans d'autres projets de loi. Et je salue son invitation de travailler avec lui sur la pénurie de main-d'oeuvre. Je suis très disponible, Mme la Présidente. Si c'est pour le bien de notre Québec, ça va me faire un grand plaisir de contribuer et partager mes connaissances terrain que, j'en suis sûr et certain, le ministre apprécie.

J'aurais aimé, dans le quatrième bloc, parler de l'économie, mais je vais aller en vrac par rapport à des choses que je n'ai pas eu le temps de partager.

Premièrement, je salue les collègues qui ont mentionné deux bonnes mesures libérales. Et je vous invite, la prochaine fois, partagez les bonnes mesures avec vos collègues quand ils se lèvent critiquer le bilan libéral. Je salue la députée de Jean-Talon qui a mentionné le crédit d'impôt pour le prolongement de carrière. Vous avez raison de le mentionner. Il y a un bon article aujourd'hui dans le journal *Le Soleil*. Vous savez quoi? Cette initiative, c'est dans le budget de 2011, c'est une initiative du gouvernement libéral, qui a mis sur la table cette initiative, et ça a permis, avec raison, de ramener pas mal de bons travailleurs expérimentés. Donc, vous le savez qu'on peut toujours travailler ensemble et respecter la paternité de certaines idées. Mais ça, c'est une très bonne idée libérale qui, d'ailleurs, a été amplifiée et maintenue par le gouvernement de la CAQ par la suite. Vous avez mentionné, M. le ministre, le

programme PRIIME. C'est encore une fois une très bonne mesure libérale pour intégrer les gens issus des minorités culturelles. Donc, je vous invite la prochaine fois, quand il y a des questions sur la pénurie ou sur la rareté de la main-d'oeuvre ou de l'emploi, pas juste dire qu'il y a un mauvais bilan et que, quand la CAQ a commencé au pouvoir, c'est là où on a pu découvrir les problèmes.

Je vais revenir au défi de la main-d'oeuvre. Je tiens juste à vous rappeler une citation : «Quand on me dit que le plus grand défi économique est la pénurie d'employés, je ne suis pas d'accord. La plus grande pénurie au Québec, c'est des emplois payants à 25 \$ ou 30 \$ par heure.» Ça, c'est la citation du premier ministre du Québec. Je ne suis pas... je ne sais pas qu'est-ce que vous en pensez, M. le ministre. Est-ce que vous partagez l'entièreté de cette déclaration? Cette déclaration a été faite en Estrie mais, par la suite, dans plusieurs régions, et ça remonte à la campagne électorale. Donc, juste pour vous dire que, probablement, la CAQ a évolué, maintenant, où on pense que, vraiment, il y a un réel problème de pénurie de main-d'oeuvre. Mais je ne veux pas me concentrer sur uniquement cet aspect.

Je salue aussi l'ouverture du ministre de nous permettre d'avoir, d'une manière publique, les informations que vous allez avoir le temps de colliger et de dévoiler publiquement les postes vacants dans le secteur public. Donc, quand je dis «dans l'ensemble des secteurs publics», je consulte assez religieusement les documents de la CPMT, et je tiens encore une fois à les remercier, parce que ça nous donne un bon indicateur. C'est du très bon travail, du très bon... c'est du data extrêmement pertinent. Mais, encore une fois, la transparence est extrêmement importante, et, quand je dis «la transparence», c'est parler de la pénurie au niveau du secteur public, parce que ça va nous permettre de suivre les paramètres et les indicateurs. Est-ce qu'on forme assez? Et est-ce que les services à la population rendus ne seront pas menacés?

L'exemple parfait, c'est ce qui se passe en Montérégie. Trouvez-vous que c'est normal que... pour des femmes, se déplacer du comté de Vaudreuil pour aller à Montréal, pour trouver une place? C'est anormal. Trouvez-vous que c'est normal, des éducatrices spécialisées qu'on n'arrive même pas, maintenant, à trouver pour des services de garde et qu'il manque 50 000 places? Moi, je trouve que c'est là où il faut agir. Mais, pour agir, ça nous prend une transparence au niveau des données. Et par la suite on peut s'asseoir, M. le ministre, on peut s'asseoir pour dire : Écoutez, on doit agir sur quel niveau? Est-ce qu'on doit ramener plus de jeunes? Est-ce qu'on doit revoir la façon avec laquelle on ramène le personnel expérimenté sur le marché du travail? Vous avez maintenu les mêmes cibles en immigration, 22... au niveau de la contribution. Quand j'entends le collègue parler, tout à l'heure, de la réforme de l'immigration, je tiens à lui rappeler qu'il y avait une baisse au niveau des taux d'immigration.

Donc, parlons sérieusement de l'enjeu de la main-d'oeuvre. Mais, moi, je suis prêt à travailler avec vous sur cet enjeu quand on va mettre sur la table le portrait réel. Déposez le portrait réel par secteurs, par ministères, aux trois mois. Nous sommes au mois d'avril, vous serez capables de déposer le portrait des trois premiers mois de 2021. Je vous garantis ma collaboration entière à travailler avec vous sur l'enjeu de la main-d'oeuvre. On l'a fait au RQAP, on le fait maintenant au p.l. n° 59, on travaille en toute collégialité, je suis prêt à travailler avec vous sur l'enjeu de la main-d'oeuvre. Mais je ne peux pas commencer à travailler sur les enjeux de la main-d'oeuvre si je n'ai pas le portrait, je n'ai pas accès à l'ensemble, que je salue... l'ensemble de votre équipe et des fonctionnaires, qui font un travail formidable et qui ont accès aux données. Partagez-nous les données, et ça va me faire un grand plaisir de continuer avec vous ce travail.

Tout à l'heure, vous avez mentionné le PARAF. Ce qu'on mentionne, et probablement on a accès aux mêmes informations, l'information qu'on m'a partagée est qu'au 26 février il y avait des participations non complétées, et on parle de 6 % sur l'ensemble de population... de participants. Je ne sais pas où c'est rendu, maintenant, si vos équipes peuvent nous partager ça par la suite, mais on parle de motifs... Pour ces participations non complétées, on remarque que les problématiques vécues par les participants représentent 50 % des motifs de fin de participation : difficultés d'apprentissage, problèmes de santé. Les retours en emploi comptent, pour leur part, pour 9 %. Et les gens se posent des questions sur l'impact des mesures d'aide au MFOR-E, que vous connaissez très bien, et l'impact sur le PARAF.

Donc, écoutez, c'est sûr qu'on va avoir l'étude de crédits, c'est sûr qu'on va en parler en long et en large, mais, quand on monte des programmes, et vous voulez notre adhésion, il faut qu'on partage les bons coups, pourquoi ça ne marche pas et comment on peut travailler ensemble. L'enjeu de la main-d'oeuvre, ce n'est pas uniquement l'enjeu du Parti libéral du Québec. C'est l'enjeu de la nation québécoise. Quand il va y avoir un impact sur les services...

Et, encore une fois, j'utilise l'exemple de ma collègue, de la présidente de cette commission, c'est alarmant, ce qui se passe en Montérégie, c'est alarmant, ce qui se passe en Abitibi, c'est alarmant, ce qui se passe au niveau des services de garde, c'est alarmant, ce qui se passe au niveau du secteur de l'éducation. On ne peut pas rester les mains liées, et je ne veux pas jouer mon rôle uniquement de critique officiel de l'opposition par rapport à ces enjeux, je veux contribuer. Si on peut contribuer ensemble, aucun problème. Mais soyons au moins clairs, transparents avec le premier pas. Moi, le premier geste de la bonne collaboration : mettons, cartes sur table, le vrai portrait réel.

Maintenant, passons au volet économique. Le volet économique me préoccupe beaucoup, M. le ministre, et je sais que vous êtes sensible parce que je vois vos déclarations en Mauricie. Ça me touche parce que je sais que vous êtes sensible. Mais est-ce qu'on est rendus aujourd'hui à ce qu'on ne vous donne pas les moyens pour fonctionner? Est-ce qu'on vous donne assez d'argent pour faire... accompagner l'ensemble de ces travailleurs? Est-ce qu'au niveau de la main-d'oeuvre disponible, la population active, vous êtes bien armé pour répondre aux besoins, que ce soit du secteur manufacturier, ou autres?

J'entends les gens qui disent qu'on peut ramener des gens sur le marché du travail. Mais, quand on parle de la robotisation ou de l'automatisation, ça prend un profil très spécialisé. On ne peut pas les former en claquant les doigts, c'est des profils très spécialisés. Donc, c'est pour cela, aujourd'hui, moi, ma demande était pour le ministre des Finances, parce que j'ai ciblé les sommes allouées pour que vous puissiez fonctionner, pour que l'Éducation

puisse fonctionner, pour que la Santé puisse fonctionner, pour que la Famille puisse fonctionner. Mais ça vient des Finances. Le ton vient du premier ministre aussi. Est-ce qu'il prend au sérieux l'enjeu de la main-d'oeuvre, ou bien l'obsession de créer des emplois payants, ça, c'est ce qui le motive? Qu'il soit clair avec nous. C'est aussi louable que dire que moi, en tant que premier ministre, je ne veux créer que des emplois payants. D'ailleurs, il l'a dit, il s'est adressé aux restaurateurs en leur demandant d'augmenter le salaire à 20 \$, à 25 \$. Mais quel modèle économique, quel modèle économique on veut pour le Québec?

Donc, soyons juste clairs. Le temps doit venir. Qu'est-ce qu'on veut créer au Québec? Est-ce que le mandat de diminuer le retard de richesse avec l'Ontario passe par la création d'emplois payants? Il faut qu'on soit clair. Parce que votre mandat, c'est répondre maintenant à l'ensemble des associations patronales. Plus précisément, dans votre région, on commence à voir des pertes de contrats et des refus de contrats. C'est très alarmant, pour moi. Et, j'en suis sûr et certain, vous êtes un homme sensible, qui a à coeur ces préoccupations, et vous ne pouvez pas rester les bras croisés et ne pas répondre aux manufacturiers et au Conseil du patronat, qui vous déclarent, qui vous demandent d'agir rapidement, parce que c'est l'économie qui va payer. Ça, c'est au niveau économique.

Au niveau secteur public, c'est un pas que je tiens aujourd'hui, avec votre engagement, et je vous remercie, parce que, pour moi, c'est un bon départ, ce qu'on fait aujourd'hui. La suite du travail s'en vient après le dévoilement du portrait. Mais soyons sûrs, soyons responsables, il y a matière à discussion par rapport à la pénurie dans le secteur de la santé, de l'éducation et de la famille, parce qu'au bout de la ligne l'ensemble de ces trois secteurs ont un impact sur la vie des Québécois dans toutes les régions du Québec.

Mme la Présidente, ce fut un plaisir échanger avec l'ensemble des collègues. M. le ministre, je remercie son équipe qui l'accompagne aujourd'hui. Et au plaisir de continuer l'échange avec lui. Merci, Mme la Présidente.

• (12 heures) •

La Présidente (Mme Nichols) : Merci, M. le député. Malheureusement, on est... puis je suis très...

Une voix : ...

La Présidente (Mme Nichols) : Oui, alors je note que M. le ministre remercie, là, l'ensemble des collègues et du personnel, là, qui l'accompagne. Et à mon tour de vous remercier, évidemment, pour votre discipline, du respect du temps alloué. Et je note, d'ailleurs, cette belle collaboration, là, de part et d'autre.

Alors, je lève la séance... ayant accompli son mandat, ajourne les travaux au mardi 20 avril 2021, à 8 h 45, où se tiendra une séance de travail. Merci, tout le monde.

(Fin de la séance à 12 h 01)